

MARS  
1976  
N° 153

# LUMIERES DANS LA NUIT

19° ANNÉE  
LE N° 4<sup>F</sup>

**MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES**



■ **SOIRÉES NATIONALES  
D'OBSERVATION LES 27 ET 28  
MARS** (p. 3)

■ **NOS ENQUÊTES A TRAVERS  
LA FRANCE** (p. 5 à 22)

■ **CI-DESSUS : PRES DE  
MURET (HAUTE-GARONNE)  
LE CAS "CYRUS"** (p. 5)

■ **NOUVELLES RÉCENTES** (p. 26)

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux

## VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : SOIREES NATIONALES D'OBSERVATION les 27 et 28 mars.  
PAGE 5 : LE CAS " CYRUS " (Haute-Garonne).  
PAGE 8 : OBSERVATION DANS L'ISERE.  
PAGE 9 : OBJET A BASSE ALTITUDE PRES DE L'ILE D'ALBE (Charente-Maritime).  
PAGE 11 : PRES DE MARANS (Charente-Maritime).  
PAGE 12 : DANS LE PUY-DE-DOME.  
PAGE 13 : OBSERVATION A BASSE ALTITUDE DANS L'ALLIER.  
PAGE 16 : CAS SUIVIS D'EFFETS ANNEXES A MALESHERBES (Loiret).  
PAGE 17 : ENQUETE DANS LE LOIRET.  
OVNI A FAIBLE ALTITUDE A MONTIGNY-EN-OSTREVENT (Nord).  
PAGE 19 : DES OVNI S VUS A PROXIMITE.  
PAGE 21 : ENQUETES DIVERSES.  
PAGE 22 : UNE ETRANGE AFFAIRE EN ARGENTINE.  
PAGE 23 : VAGUE ESPAGNOLE (suite 7 et fin).  
PAGE 26 : NOUVELLES RECENTES.  
PAGE 27 : COURRIER.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

*Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.*

## ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

### FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) :      ordinaire : 50 F — de soutien : 60 F  
B/ Abonnement annuel à LDLN seulement :                              ordinaire : 38 F — de soutien : 47 F

ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

### ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.



1° — L'objet immobile dans le champ « s'allume » au passage de la voiture du témoin et « glisse » vers celui-ci, arrive sur le capot du véhicule, lâche un éclair fulgurant. Le témoin se couche sur le volant, se couvre la tête de ses bras et freine désespérément...

(voir page 5)

# LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL  
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

F. LAGARDE, M. MONNERIE  
R. VEILLITH

† R. OLLIER,

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)

Aimé MICHEL

**SAMEDI 27, DIMANCHE 28 MARS 1976 :**

## SOIRÉES NATIONALES D'OBSERVATION

Nos lecteurs ne trouveront pas ce « COURRIER RESUFO » à sa place habituelle ; s'il figure ici, c'est pour signaler toute l'importance qu'il convient d'attacher à ces deux soirées consécutives d'observation, D'UN TYPE NOUVEAU. Bien entendu, il faut que le nombre des participants soit suffisamment massif pour être déterminant, le cas échéant. Que ceux qui le peuvent fassent part de notre initiative à la presse (écrite et audio-visuelle). Merci de ce que vous réaliserez.

Les soirées et les campagnes d'observation que nous organisons depuis quelques années déjà, ne sont pas d'aimables jeux de boy-scouts, mais une tentative sérieuse d'expérimentation sur le phénomène OVNI. Après chaque campagne nous avons tiré des enseignements provisoires ; il semble que l'on puisse tenter d'établir la synthèse de ce que ces expériences ont démontré.

### LA NON MATERIALITE DU PHENOMENE ?

Si on admet que les manifestations observées sont matérielles-concrètes (comme un avion par exemple) ou matérielles-insaisissables, comme une étoile ou un météore, on devrait obtenir un nombre d'observations proportionnel au nombre de participants à nos soirées... ce qui n'a jamais été le cas ! Lors de la dernière expérience nous avons eu, grâce à J.C. Bourret et France-Inter, des milliers de participants et il n'y a pas eu augmentation réellement significative d'observation, et ce en période de vague !

Force nous est de conclure à la non-matérialité. Cette notion demandant d'ailleurs des raffinements ; la « chose » étant à la fois matérielle et immatérielle, un peu comme les particules sub-atomiques, selon l'image fort judicieuse de nos amis du G.E.I.P.

### SON INSAISSABILITE

Un deuxième résultat est déductible de ces soirées et aussi de la surveillance systématique.

La relation observations/participants atteint parfois un chiffre élevé lorsque ceux-ci sont peu nombreux mais fortement motivés — voir LDLN N° 130 (décembre 1973), page 26 — et ce en dehors d'une vague.

D'autre part nous n'avons obtenu que fort peu de photographies intéressantes (à quelques exceptions près, qui ne sont pas négligeables) par ce moyen.

Le phénomène semble donc fuir ceux qui le pourchassent, d'autant plus qu'ils le poursuivent avec de gros moyens, ce qui nous amène à la notion de :

### SON PSYCHISME

Je ne pense choquer personne, la notion d'intelligence extra-humaine à l'origine du phénomène étant à peu près universellement admise.

Par contre, n'ayant reçu aucune révélation ni aucun enseignement de « grand prêtre » je me garderai de toute attitude « cultiste » dans mes relations avec les OVNI. Je préfère la raison rai-

sonnante et l'expérimentation. Les soirées nous ayant amené aux déductions ci-dessus, je vous propose de continuer en tenant compte de ces connaissances acquises. (L'intérêt de cette méthode étant de *démontrer* ce qui est un « sentiment » chez beaucoup — le sentiment n'est pas la connaissance —).

### FAISONS LE POINT...

...des connaissances acquises par nos soirées expérimentales :

1° — Le phénomène n'existe « matériellement » qu'en présence d'observateurs (il ne semble pas exister en dehors d'eux comme vos semblables et tout ce qui vous entoure continuent d'exister lorsque vous les avez complètement oubliés).

2° — A/ Il fuit ceux qui le chassent avec un sentiment dominateur et veulent le saisir, ne serait-ce qu'avec un appareil photographique.

B/ Il se montre d'autant plus complaisamment que le témoin est indifférent ou favorable.

On peut donc déduire deux particularités de son « psychisme » : *craintif et curieux*. Un peu comme ces enfants timides qui se cachent à l'arrivée d'un visiteur et finissent pas s'asseoir sur ses genoux !

N'allons pas trop vite en pensant que cette attitude est le signe d'un psychisme primaire ; elle est plutôt « naturelle » ; c'est celle des rapports entre animaux, entre animaux et hommes, entre « primitifs », etc...

Sûrs de notre supériorité nous avons oublié cette attitude naturelle, cherchant à convaincre, à dominer ou à briser plutôt qu'à comprendre. Dans notre période actuelle de remise en question générale, certains tombent dans l'excès inverse, faisant un complexe d'infériorité, et expliquent l'incompréhensibilité du phénomène par une super-intelligence inaccessible, créant ainsi des mythes (dénoncés par J. Vallée), qui peuvent être néfastes.

Tandis que certains veulent à tout prix forcer les « X » comme les missionnaires mettent de force des caleçons aux sauvages, d'autres divinissent l'attitude énigmatique de ces mêmes « X » comme ces mémères qui idolâtrèrent leur chien-chien qui trône, hiératique, au milieu des offrandes.

L'attitude adulte et raisonnable ne vous semble-t-elle pas entre les deux : sans complexes, chercher à établir le dialogue avec ces « X », entre

deux intelligences, honnêtement ? Bien entendu, cela n'est pas simple, il faut vaincre la peur, la bêtise et le racisme. Imaginez-vous seul sur une île avec un homme de culture et de langue étrangère, comment établir le dialogue, la confiance, en se respectant ? (il y a de beaux films et de bons livres sur ce sujet).

Ici c'est bien plus compliqué, non seulement la culture est différente, mais peut-être aussi la nature. Notre seul espoir est qu'il peut y avoir des points communs au niveau spirituel ou intellectuel. (Universalité de l'esprit ??).

Bien sûr il peut y avoir des « bavures » comme le missionnaire empli des meilleures intentions humanitaires apporte avec lui un microbe qui sera fatal aux indigènes, ou la caresse un peu trop brutale du lion apprivoisé.

#### EXPERIENCE

Depuis des années nous nous efforçons de refouler les sentiments et les hypothèses de science-fiction, les réservant aux conversations de salon. Nous préférons l'expérimentation et la déduction, bases du travail sérieux. Cela est long et pénible mais s'avère plus « payant » que le rêve. Nous avons donc acquis certaines données avec un bon coefficient de certitudes (bien que révisables) lors de nos soirées précédentes.

Il me semble nécessaire d'expérimenter à nouveau pour vérifier l'hypothèse présentée ici sur le psychisme du phénomène. Je vous convie donc à deux soirées nationales d'observation « new-look ».

Notre comportement pour ces deux soirées devra être différent : c'est-à-dire tenir compte de ce que nous savons : *l'acquis*.

1° — Les « X » préfèrent l'obscurité. Selon l'étude « OVNIs-Soleil-Lune et corrélations », les observations débutent au coucher du soleil pour atteindre leur maximum deux heures après, nous choisirons donc une période favorable, à savoir :

LE SAMEDI 27 ET LE DIMANCHE 28 MARS,  
DE 18:00 A 24:00.

2° — Les « X » affectionnent (selon les enquêtes) les failles, les sources, les endroits discrets, les cornes de bois, les petits terrains entourés de haies, les vallons ; nous choisirons de préférence ces endroits dans la mesure de nos possibilités.

3° — Les « X » craignent le matériel ; nous éviterons donc les lunettes, les télescopes, les appareils photographiques déployés et braqués, comme autant de tubes menaçants — nous les tiendrons à l'écart si nous les emportons.

4° — Les « X » sont curieux ; on pourra donc au besoin faire des appels de lampe par exemple ou autre chose.

5° — Les « X » sont peut-être espiègles et s'amuse à faire marcher les détecteurs, emportons-les donc.

Ainsi, tiendrons-nous compte de l'acquis. Il faut aussi vérifier l'incertain, nous agissons donc comme si nous voulions faire « ami-ami » avec un enfant timide ou un animal craintif.

Nous ne partirons donc pas à la chasse aux OVNIs en dominateurs mais à la rencontre des

« X » sincèrement, honnêtement, sans arrière-pensée (capable d'engendrer ces bavures). Restons simples et naturels, cela ne veut pas dire naïfs.

Sans aller jusqu'à penser qu'ils « lisent » en nous, on peut admettre qu'ils « sentent » nos intentions à leur égard comme les enfants, les animaux et les primitifs. Nous veillerons donc à ce que nos intentions soient franches, que nous ne soyons ni menaçants ni dominateurs, simplement comme eux curieux et *prudents*. (Simple ne veut pas dire naïf, le premier contact peut être dangereux). On devra donc préparer cette soirée comme un ethnologue prépare sa rencontre avec une peuplade inconnue, et aborder l'expérience avec calme et assurance.

Je pense que vous comprendrez que je ne vous invite pas à délirer mais à participer à une sérieuse et importante expérience, dont nous tirerons après les conclusions qui s'imposeront. Pour l'instant il s'agit d'expérimenter et seulement cela.

Plus la participation sera massive plus les conclusions seront valables, vous êtes sûrement curieux de savoir, alors soyez nombreux.

#### ANALYSE

Afin de tirer le maximum de cette expérience vous établirez le compte rendu de cette soirée, que vous enverrez à l'adresse du RESUFO.

Si vous n'avez rien vu : une simple carte, soirée de surveillance du samedi et/ou du dimanche, R.A.S.

N'oubliez pas de préciser l'endroit où vous étiez, ainsi que vos noms et adresses. (Lors des expériences précédentes certaines cartes ne portaient qu'une signature illisible, je n'ai pas le plaisir de connaître chacun de vous personnellement, et le cachet de la poste est insuffisant pour vous localiser !).

Si vous avez vu : adressez-moi le récit complet de votre observation avec tous les détails, y compris les effets physiques et autres.

Si vous êtes arrivés à apprivoiser les « X » au point qu'ils attendent que vous sortiez votre appareil photo, envoyez-moi les clichés accompagnés de tous les renseignements utiles, selon les directives habituelles.

Signalez également les observations qui pourront avoir lieu dans les jours précédant et suivant les dates fixées.

Afin que vous puissiez avoir rapidement le résultat de cette expérience, envoyez vos comptes rendus avant le 10 avril.

En guise de conclusion j'insiste sur le fait qu'il ne faut en aucun cas considérer ce qui précède comme un engagement philosophique mais bien comme une tentative de vérification d'une simple hypothèse de travail, qui n'a rien de bien nouveau. L'important n'est pas de croire mais d'apprendre ; nous allons donc voir si cette expérience nous apportera une base plus sérieuse de recherche.

M. MONNERIE.

**Adresse RESUFO : Voir page 28 « NOS ACTIVITES ».**



## Le cas "CYRUS"

Près de MURET

(HAUTE-GARONNE)

Enquêteurs : G. CATTIAU  
R. GAYRAL  
D. LACANAL

(Groupement de  
Recherches de Toulouse)

(Voir couverture  
première page et page 2)

2° — Au moment de lâcher son éclair l'objet semble opérer un renversement et ce serait le dessous qui aurait émis cet éclair. Le témoin est couché sur son volant.

M. R. Cyrus est un homme âgé de 48 ans, a la tête solide et n'est pas un farfelu. Ancien gendarme, il est actuellement commerçant et demeure plus préoccupé par son magasin que par de « drôles de choses ». S'il estime avoir réussi dans sa vie jusqu'à l'heure actuelle, c'est parce que précisément cela est dû à son côté réaliste et direct, matérialiste même, ce que ne manque pas de lui reprocher sa femme de temps en temps, nous avouera-t-il en riant au cours de l'enquête. Cependant M. Cyrus n'est pas seulement connu à Muret (Haute-Garonne) comme commerçant sérieux, mais également comme président du groupe des majorettes de Muret. Le témoin est donc fort connu, et fort honorablement connu. Ne nous avouera-t-il pas de lui-même que ce n'est pas la première fois qu'il voyait ce genre de « chose » et que cela ne l'inquiétait pas outre mesure si ce n'est cette fois-ci où il n'était pas passé loin de « la chose ».

### LES FAITS

Nous sommes le 29 août 1975 et il est 22:45. Le témoin, au volant de son véhicule (404 Peugeot à essence) se trouve sur la D 10 qui relie le village de Longages à la RN 125 au S de Noé.

Arrivé aux trois-quarts de cette D 10, le témoin aperçoit tout à coup sur le côté droit de la route, dans un champ légèrement en surplomb de la route, à environ 10 m, une masse sombre, un « engin » de couleur gris aluminium (la nuit est claire et la luminosité semble se refléter sur « l'engin », lui conférant un aspect métallisé). Il évalue la taille de l'objet à environ 7 m de long, plus exactement de large et à environ 3 m de haut. La masse est alors sombre et ne dégage aucune lumière.

Arrivé à hauteur de l'objet, celui-ci s'illumine de dessous (jusqu'à 1/3 de sa hauteur) d'une

lumière phosphorescente et « glisse » vers le véhicule au niveau du capot avant et dégage alors une lueur éblouissante comme le soleil, dira le témoin. M. Cyrus freine, lâche le volant et se protège la tête avec ses bras. La voiture termine sa course dans le fossé, fort heureusement pas profond à cet endroit (20 cm environ).

Tout ceci est l'affaire de 4 secondes à peu près. Puis « l'objet » monte rapidement dans le ciel à la verticale du véhicule, s'immobilise sans le moindre bruit. Là, l'objet émet une lumière irrégulière : il baisse petit à petit d'intensité puis se met à éclairer très fort, cela à plusieurs reprises. La lueur est alors rougeâtre. A noter que le ciel est dégagé, la température douce et un léger vent S-E souffle.



3° — Sitôt l'éclair émis sur la voiture du témoin, l'objet montera à la verticale du véhicule pour ne devenir qu'un point pulseur dans le ciel où il se stabilisera et restera visible durant des heures.

Cependant, M. Cyrus ne sort pas instantanément de sa voiture. Il lui semble avoir un trou d'une demi-minute environ dans sa mémoire. Il

se rappelle seulement être sorti alors qu'un automobiliste, qui arrivait en face, s'apprêtait à lui ouvrir sa portière. Cet automobiliste, témoin direct de l'aventure de M. Cyrus, puisqu'il était à environ 150 m lorsque l'objet fonça sur le véhicule du témoin et la lumière fulgurante fut émise par l'objet sur le capot de la voiture : J'ai cru, dira plus tard l'automobiliste, que sa voiture explosait.

M. Cyrus sort alors, et son premier geste sera de se toucher, de se tâter. Il se souvient précisément de ce premier geste en disant : « Nom de D... c'est pas pour cette fois-ci ! ».

Le fait qu'il ait eu ce premier geste intrigue fortement M. Cyrus : se toucher pour voir s'il était bien vivant ! Le témoin demeurera cependant fortement commotionné et sur l'insistance des témoins quant à une éventuelle déposition à la Gendarmerie sur l'heure, celui-ci leur dira : « Ecoutez les gars, vous me connaissez tous, j'irai à la Gendarmerie demain, maintenant je rentre chez moi ». Sa femme le verra arriver décomposé et manifestement en état de choc.

### L'OBJET

M. Cyrus a eu son attention attirée par l'objet que lorsqu'il est arrivé à la hauteur de celui-ci. Il n'a observé qu'une masse sombre métallisée (effet rendu par la lumière nocturne). Arrivé à hauteur de l'objet, celui-ci s'est illuminé d'un seul coup et a glissé vers le capot du véhicule du témoin en paraissant se renverser et montrer en un éclair fulgurant sa face inférieure, ce qui fait penser à M. Cyrus que lorsqu'on voit une boule lumineuse dans le ciel c'est en réalité le dessous de l'objet que nous apercevons !...

Il semblerait donc que l'objet se soit dirigé délibérément sur le véhicule du témoin et là qu'il ait opéré un renversement brutal à moins de 50 cm du capot de la 404 du témoin. Ensuite l'objet est donc monté à la verticale de la voiture du témoin pour n'apparaître que comme un point lumineux semblant s'éteindre et se rallumer. Le témoin l'observera un quart d'heure environ. La lueur émise par la boule, alors en altitude, semblait être uniquement dirigée sur le secteur occupé par la voiture du témoin, sans éclairer le reste de la campagne (comme un projecteur). Cela pendant les flashes pulseurs.

### EFFETS

1° Sur le témoin :

A la vue de l'objet déjà sur sa voiture, M. Cyrus lâche le volant et se préserve, en un geste instinctif, la tête.

1-1. Le témoin ne se souvient plus s'il a été paralysé, mais se souvient « qu'il avait toute sa raison mais que sa gorge était bloquée ». Il a eu la parole « bloquée », il ne pouvait pas parler. Ce n'est que lorsque l'automobiliste est arrivé à sa portière que la parole lui est revenue d'un seul coup.

1-2. Perturbation de la montre (5 minutes d'avance par jour depuis l'observation).

1-3. Somnolence accrue, même au volant du véhicule. Dès que le témoin cesse une activité quelconque dans la journée, il somnole de manière inhabituelle.

1-4. Trouble de la vue : présence, deux jours après l'observation, de plaques noires devant les yeux du témoin le matin, elles s'estomperont pour disparaître après dîner.

### LE VEHICULE

Peugeot 404 à essence. Aucune anomalie n'a pu être décelée sur le véhicule du témoin.

— Pas de traces d'éraflures, de brûlures, d'altération de la peinture.

— Le moteur n'a pas calé.

— Les phares sont restés allumés.

— Pas d'échauffement de la carrosserie ni de la cabine.

A noter qu'aucune mesure de détection radioactive n'a été effectuée sur le véhicule.

### TEMOIGNAGES

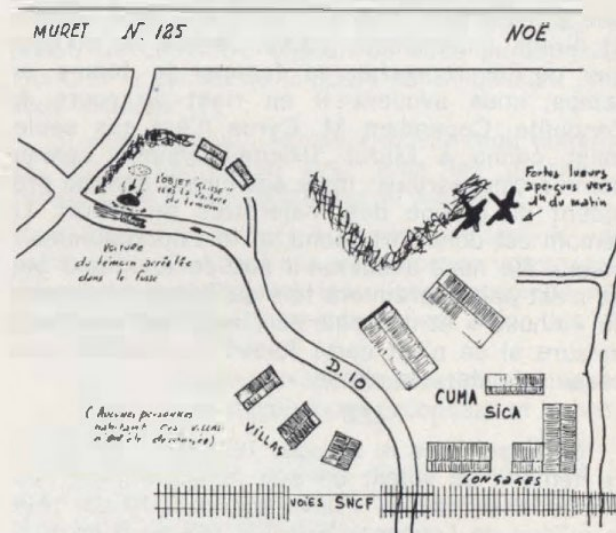
D'autres témoins viendront corroborer la déclaration de M. Cyrus.

— M. L. Gain, gardien de nuit à l'ensemble CUMA-SICA, de Longages, a observé une lueur qui s'est brusquement éteinte.

— Mme G. Tegedor, habitant route de Noé, à Longages, aperçut la lueur vers le lieu de « l'accident » de M. Cyrus, puis plus tard, vers 1:00 du matin, dans un champ assez éloigné du premier, une lueur intense près du sol, produite par deux gros phares plus gros que ceux d'une voiture, qui l'ont éblouie (le lendemain ses yeux étaient douloureux). La campagne semblait éclairée comme en plein jour.

— L'automobiliste qui secourut M. Cyrus, mais qui a paru ne pas vouloir faire de déclaration.

— La Gendarmerie de Carbonne, qui s'est montrée cette fois-ci bien peu coopérante à l'égard de notre enquêteur.



### LES LIEUX

Aucunes traces n'ont pu être décelées ce soir-là dans le champ présumé où s'est déroulé l'atterrissage, malgré les recherches effectuées par plusieurs personnes venues sur les lieux. Des photos aériennes ont été prises sur l'endroit. Aucunes traces visibles.

Inutile, bien entendu, de vous décrire notre surprise lorsque ce même M. Cyrus nous déclara tout de go que cela ne l'étonnait pas outre mesure, attendu que ce n'était jamais que la troisième fois qu'un tel phénomène se manifestait gracieusement devant lui :

## PREMIERE OBSERVATION

Dans le département de l'Aude, dans la région de Quillan, en 1957, à l'époque des vendanges. Au mois de septembre, vers 8:30 du soir. Alors que les vendangeurs sont à table, le témoin sort pour un besoin pressant et constate qu'à 200 m environ, en haut d'une vigne, « comme posés » sur le passage d'une charrette entre les rangs de vignes, deux objets longs (cigares orangés) se tiennent silencieux. Le témoin appelle d'autres vendangeurs qui constatent le phénomène. Ils décident alors de se rendre vers ces « choses ». A mi-chemin environ de ces « choses » celles-ci décollent en silence sans changer de couleur et sans bruit.

## DEUXIEME OBSERVATION : OX (31)

Cette observation a lieu en septembre ou octobre 1974. Le témoin, qui était avec sa femme, se trouvait sur la grande route nationale qui relie Noé à Muret. Il était environ 0:00, le temps, dégagé, était assez clair. Sens de marche du véhicule du témoin : Noé-Muret. Les témoins roulent modérément lorsqu'ils aperçoivent, à partir de Martres-Tolosane, une lueur sur le côté gauche de la route. Ils ne prêtent guère attention à cette lueur qui semble être des éclairs « rasants ». « Cela » semblait vibrer au niveau de la terre. C'est à la sortie de Noé que le phénomène surgit. Après les éclairs monte tout à coup une boule énorme, orange, éclairant toute la campagne environnante. Le fait qu'elle semble ne pas bouger indique qu'elle se déplace parallèlement au véhicule des témoins sur le côté gauche de la route.

Sur 8 km l'étrange objet suit le véhicule. Arrivés au village d'Ox, les témoins peuvent alors prendre connaissance de l'ampleur du phénomène, qui laisse voir en ombre chinoise toute l'église du village d'Ox, située à 2 km environ de la nationale.

Le disque est énorme et éclaire toute la campagne environnante. La hauteur du clocher est estimée à 35 m. La boule dépasse alors le clocher et toujours parallèlement à la route disparaît aux yeux des témoins derrière une station service qui se situe au bord de la nationale. A ce moment précis la station service clignote trois fois avant de s'éteindre définitivement. La boule resurgit alors et revient vers le clocher, derrière lequel elle passe ; là, elle s'illumine d'un seul coup pour s'éteindre ensuite. Le transformateur placé contre l'église paraît exploser en un arc immense. Puis tout s'éteint, les lumières du village également avec l'explosion du transformateur. Le couple Cyrus poursuit alors sa route pour rentrer à Muret.

Le lendemain ils s'enquèrent s'il ne s'est rien passé d'extraordinaire à Ox, auprès des autorités E.D.F. de Muret. Il ressort qu'effectivement à cette date le transformateur d'Ox a bien *disjoncté pour une cause inconnue* à ce jour. L'E.D.F. n'a cependant pas voulu que nous prenions photocopie de son constat.

Cependant « l'extraordinaire ordinaire » de M. Cyrus ne devait pas s'arrêter là. Il devait également être témoin, comme deux autres per-

sonnes, d'un curieux phénomène qui cette fois-ci devait l'intriguer énormément.

Ceci se passe dans l'été 1975, avant son observation de Noé. La première manifestation a lieu sur la place de Muret à 11:00 du soir. M. Cyrus prend son volant pour garer sa voiture et qu'elle n'est pas sa surprise, alors que son poste était éteint, d'entendre des sons qui sortent des haut-parleurs de son auto-radio. Un comble ! M. Cyrus n'en croit pas ses oreilles ! Cela dure environ 30 secondes. Le témoin vérifie que le poste est bien fermé trois ou quatre fois et identifie formellement les voix comme sortant du haut-parleur. Son poste, nous dit-il, est toujours sur Radio-Andorre, pour nous donner une idée de longueur d'onde.

## LES SONS

Ces sons paraissent gutturaux et ne peuvent pas être assimilés à aucun langage connu. La tonalité est plate et monocorde. Plusieurs « voix » semblent être présentes et semblent participer à cette « discussion ».

Malgré aucune similitude avec un langage courant, M. Cyrus maintient les mots « langage et phrase ». Une comparaison cependant : le témoin a été en Afrique (gendarme) et nous dit que cela peut éventuellement ressembler au langage des singes. Mêmes sons « heurtés ». Cette comparaison reviendra plusieurs fois et fortement à l'esprit du témoin. A noter que le témoin comprend bien l'allemand et exclut cette langue formellement. La surprise passée, le témoin avance son véhicule, se gare, et le dialogue incohérent reprend, laissant le témoin dans l'incompréhension la plus totale.

La seconde manifestation de cet étrange phénomène a lieu sur la route de Saint-Gaudens, au niveau de Marquefaves, direction du témoin, Muret-Saint-Gaudens sur le pont. Le témoin est avec sa femme. Cette fois-ci, cela débute par une espèce de son assimilé à un klaxon continu (de bouclanger de campagne par exemple). Le couple Cyrus se croyant klaxonné par un autre véhicule regarde derrière eux. Il ne semble pas que des véhicules suiveurs se mettent à klaxonner. Cela reprend, mais cette fois-ci les mêmes voix s'intercalent entre le bruit du klaxon. Vérifications faites, tout cet ensemble émane du haut-parleur du poste radio de la voiture, et celui-ci est bel et bien éteint. Le phénomène durera environ 10 minutes, jusqu'à ce que le véhicule du témoin arrive au niveau du village de Cazères. Ici prennent fin les aventures de M. Cyrus !...

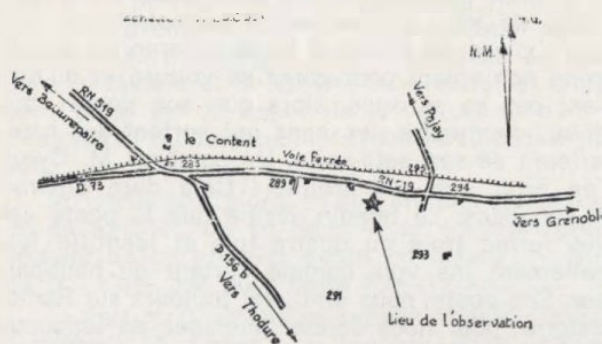
## DES CONSTATATIONS

Il semblerait qu'à l'heure actuelle une intense activité OVNI ait lieu dans la région Muret-Cazères. Le cas des voix Cyrus n'est pas un phénomène isolé. Deux autres enquêtes au moins font état de phénomènes analogues entre gens ne se connaissant pas.

Pour l'heure il va sans dire qu'une investigation poussée de la région a de bonnes raisons de nous faire croire que nous ne sommes pas au bout de nos surprises.

CAZERES (1974) — Objet + Humanoïdes.

(suite bas de la page 8)



Le samedi 17 août 1974, le témoin Vincent Murgat, domicilié aux Roches-de-Pajay, se rendait en side-car à la vogue (fête locale) de Viriville. Il était seul. Le temps était beau, le ciel clair et étoilé.

Empruntant la RN 519 dans le sens Beaurepaire-Grenoble, il venait de franchir le passage à niveau au lieu-dit Le Content ; puis il croisa une voiture automobile.

Soudain, sur sa droite, environ 1 km après le passage à niveau, il vit s'allumer une énorme lueur.

Elle provenait d'un champ de maïs, non loin d'une ferme qu'il venait de dépasser (voir la carte).

Il était entre 21:00 et 21:30.

**DESCRIPTION DE L'OBSERVATION**

Extrêmement intrigué, Vincent arrêta son side-car. Il put voir alors un objet de très vive et très forte couleur orangée, de forme ovale, celle du haut d'un œuf dans son sens le plus pointu. Ses contours étaient rendus flous par la vive luminosité. N'arrivant pas à en distinguer la base, cachée par les maïs, il grimpa sur son side et ne put voir

**CAS "CYRUS" (suite de la page 7)**

ASPET — Objet pendant 10 jours au milieu d'un troupeau de vaches.

— Observation de deux femmes (1975).

AUTERIVE — Une observation (1972).

D'autres témoignages affluent, nous encourageant dans notre optique de départ : l'étude intensive et tout azimut d'un département, voire d'une région. A l'heure actuelle, le Groupement Régional de Recherches sur les OVNI's vient de se créer à TOULOUSE, se proposant l'étude de la Haute-Garonne en particulier et de la région Midi-Pyrénées en général. Il semblerait donc qu'une localisation précise soit mise en évidence par le drainage des informations. A l'heure actuelle les renseignements continuent d'affluer.

A noter : dans la région pour documentation.

- La présence d'une antenne émettrice à Muret.
- Une station hertzienne à Venerque.
- Un camp militaire secret à Le Fauga.

Tout ceci dans un cercle de 30 km. L'étude géologique est en cours.

Je tiens à remercier M. Cyrus d'avoir bien voulu nous apporter son concours pour cette enquête de s'être prêté aimablement au travail pas toujours facile de nos enquêteurs.

CATTIAU.

très exactement, mais il lui sembla que cette base était droite et légèrement au-dessus des épis (voir illustration). La forte lumière dégagée ne lui permit pas d'évaluer la distance exacte le séparant de l'objet. Il l'estime toutefois à 20 ou 30 mètres.

De cette distance, il compara formellement la hauteur de l'engin à celle d'un étage et demi d'immeuble!!!

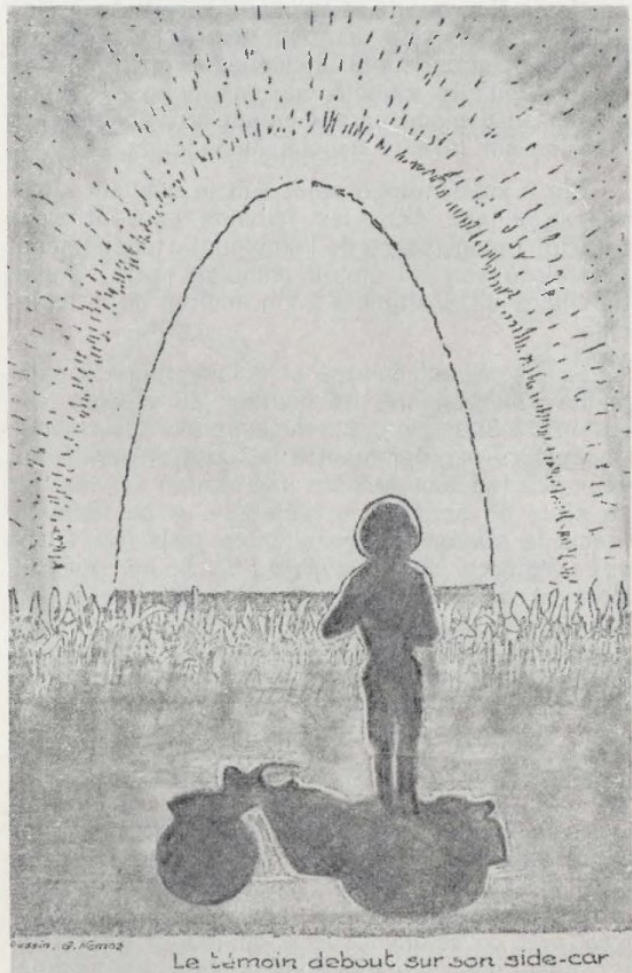
Une foule d'idées traversa son esprit : moissonneuse-batteuse, citerne à incendie, dérouleur d'arrosage, feu d'artifice. Un feu d'artifice était précisément tiré à Viriville et il en voyait les gerbes au loin. Rien de comparable.

Il constata soudain que son side-car et lui étaient tout orange.

Puis la lumière s'éteignit à la manière d'une ampoule qui garde encore son incandescence pendant quelques dixièmes de seconde. Il pense toutefois qu'il peut s'agir de l'impression sur la rétine, qui retient également la lumière. Il eut pourtant le très net sentiment que l'objet était encore là.

Il se rappela qu'il avait un appareil photographique dans son side et regretta de ne pas y avoir pensé plus tôt.

Cette observation avait duré environ 1 minute.



Le témoin debout sur son side-car

**ADIEU DE L'ENGIN ?**

Il allait repartir quand, dans son dos, l'objet se ralluma brutalement, mais pour 1 seconde envi-



# UN OBJET ÉBLOUISSANT A BASSE ALTITUDE PRÈS DE L'ILE D'ALBE

(CHARENTE-MARITIME)

LE 11 DÉCEMBRE 1974

Enquêteurs : M. et Mme  
Miroslav FERRARI

Lors d'une visite qu'il me rendit à La Rochelle le 15 décembre dernier, un cousin me fit part fortuitement d'un phénomène auquel il avait assisté quelques jours plus tôt, en se rendant à son travail. Il m'aïda à remplir un questionnaire provisoire et m'assura qu'il était prêt à me conduire sur les lieux lors d'un passage à l'île d'Albe.

Ce n'est que le 1<sup>er</sup> février dernier que j'eus l'occasion de le rencontrer à nouveau. Il nous conduisit immédiatement sur les lieux. Malheureusement, il n'a pas été possible ce jour-là de faire

une reconstitution plus précise, son cyclomoteur ne fonctionnant pas très bien. C'est donc en voiture puis à pied que nous avons refait le trajet qu'il avait accompli le jour de son observation.

1) *Le témoin* : c'est Joël Grateau, un garçon de 17 ans. Il habite chez ses parents au hameau « Les Grandes Maisons », à l'île d'Albe, localité située sur la R.N. 11, entre Rochefort et Surgères (carte Michelin n° 71, plis 13 et 3). Il travaille comme tôlier à Muron, localité distante de 3,500 km. C'est un garçon qui n'a pas l'habitude d'avoir

(suite page 10)

● ● ●  
ron. Vincent Murgat eut cette fois la certitude que l'objet était parti, mais sans pouvoir dire de quelle façon.

## ENQUETE

Interrogé sur des perturbations possibles de son véhicule, Vincent est formel : rien d'anormal ne s'est passé ; pas plus dans son éclairage que dans le fonctionnement de son moteur.

*Nota* : dans le but louable de ne pas voir le champ de maïs abîmé par les curieux, le témoin n'est pas retourné sur place.

Durant toute l'observation aucun bruit n'a été perçu.

Vincent Murgat est un jeune homme très équilibré et qui, jusqu'à cette observation, ne croyait absolument pas à ce genre de phénomène. Il précise même qu'à ce jour il ne croit pas aux êtres

qui pourraient habiter de tels engins ?

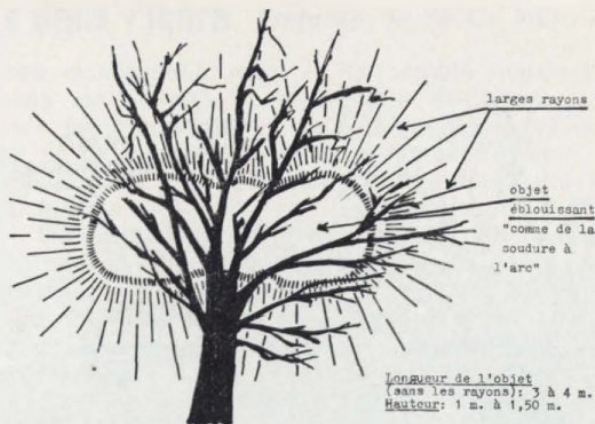
J'ai tenté de savoir quelles étaient ses impressions au moment et après son observation. Il précise aujourd'hui qu'il n'a pas honte de dire qu'il a été assez effrayé et qu'il aurait peur de tenter de contacter, voire même de se trouver « nez-à-nez » avec ce genre de phénomène. Il estime que les plus braves auraient un tel sentiment, même s'ils faisaient preuve d'un grand courage avant de « voir ».

Par contre, maintenant qu'il est convaincu qu'il existe « quelque chose », Vincent Murgat est décidé à collaborer aux enquêtes possibles, car le fait qu'il ait osé parler a délié certaines langues et nous pourrions peut-être relater d'autres « apparitions ».

Recueilli par Georges NEMOZ, le 12 septembre 1975.

des visions, et nous le connaissons assez pour dire que son témoignage est sincère.

2) *Le lieu de l'observation*: il se trouve en bordure de la N. 11, à égale distance de l'île d'Albe et de Muron (environ 1,750 km). A partir de 100 m, en contrebas, c'est une zone marécageuse avec des haies d'arbres et des clôtures de barbelés. Un champ, compris entre la Nationale et une haie d'arbres en bordure du marais, est traversé par une ligne à haute tension qui passe à environ 100 m du point où se serait trouvé l'objet (?).

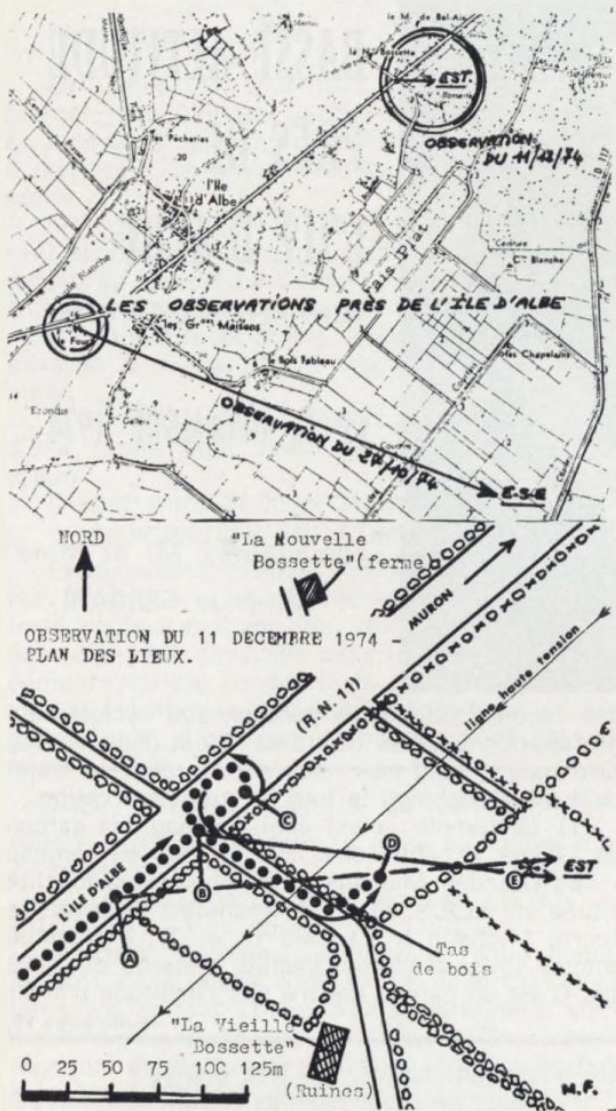


visibles. Il roulait depuis quelques minutes sur la R. N. 11 et n'était plus qu'à une cinquantaine de mètres du chemin conduisant à la ferme en ruines dite de « La Vieille Bossette », sur sa droite, lorsqu'il aperçut soudain un point lumineux d'un blanc vif, mais non éblouissant, exactement en direction de l'E. Ce point lumineux avait une forme irrégulière, ses contours étant flous, et il était entouré d'une sorte de halo blanchâtre. Il se tenait immobile à environ 6 à 8 m de hauteur, derrière les branches dénudées d'un arbre, à environ 200 ou 250 m de là (?).

« Tout en regardant ce point brillant, il arriva presque à l'intersection du chemin. A ce moment précis, le « point » devint d'un blanc aveuglant, « comme lorsqu'on fait de la soudure à l'arc » (à l'argon, précise-t-il), projetant de larges rayons irréguliers autour de lui. Le jeune Joël a estimé qu'à ce moment-là, l'objet devait mesurer entre 3 et 4 m de longueur sur 1 m à 1,50 m de hauteur. Il avait une forme allongée dans le sens horizontal et avait l'aspect de « deux boules lumineuses soudées au milieu par une plus petite ». Cette forme, qui évoque irrésistiblement celle d'une cacahouète, était probablement due au fait que la partie centrale de l'objet était en partie occultée par certaines branches de l'arbre derrière lequel il semblait se trouver.

« La luminosité de l'objet était telle qu'il dut détourner les yeux un très court instant. Lorsqu'il regarda à nouveau, il constata que le phénomène s'était littéralement volatilisé sans laisser la moindre trace. L'observation avait duré de 4 à 5 secondes pendant lesquelles le témoin n'avait entendu aucun bruit, ce qui n'est guère étonnant si l'on songe à celui que peut faire un cyclomoteur en marche !

« La première pensée fut que « c'était une soucoupe volante » (!), et sous l'effet de la surprise il tenta de freiner, mais ne s'arrêta qu'au bout d'une vingtaine de mètres. Il fit demi-tour et, arrêtant son cyclo à l'entrée du chemin, le mit sur sa béquille, moteur en marche, et tenta d'éclairer une partie du champ à travers les arbres. Comprenant l'inutilité de ce qu'il faisait, il reprit la route. Mais une dizaine de mètres plus loin, il eut un « remords de conscience » (sic!) pensant que l'objet pouvait revenir, et il fit à nouveau demi-tour. Laissant son cyclo appuyé contre



- (A) Début d'observation.
- (B) Position du témoin au moment où l'objet est devenu éblouissant.
- (C) Point où le cyclo s'est arrêté après le freinage.
- (D) Point jusqu'auquel le témoin s'est avancé dans le champ.
- (E) Position probable de l'objet.

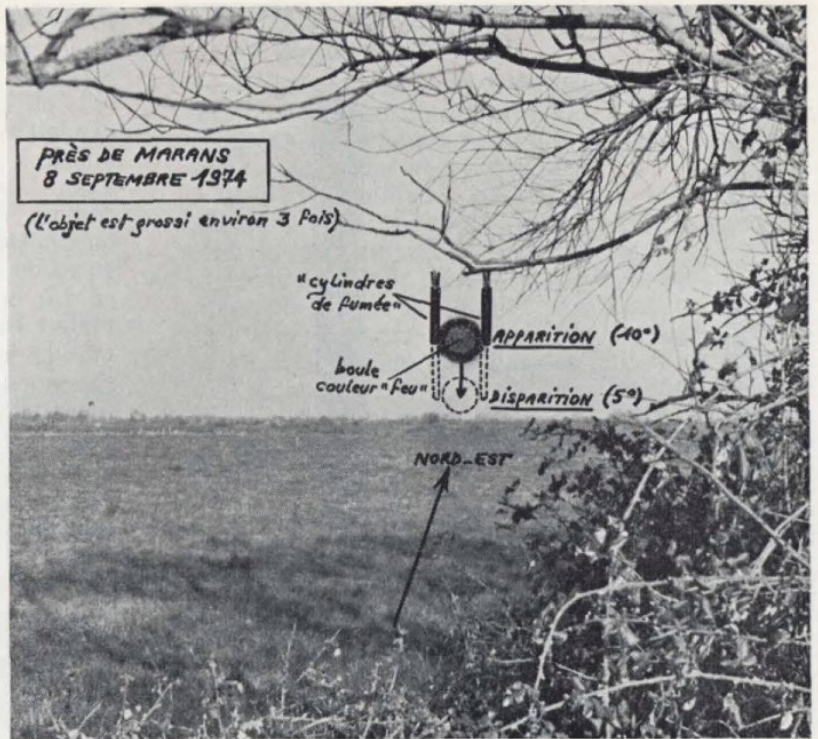
3) *Les faits*: « Le mercredi 11 décembre 1974, vers 7:00, le jeune Joël Grateau quitta comme chaque matin le domicile de ses parents, pour se rendre à son travail à Muron, en cyclomoteur. Il faisait assez froid, et c'était encore l'obscurité, pas totale cependant. Il n'y avait pas d'étoiles

# DOUBLE APPARITION DE BOULES LUMINEUSES

## Près de MARANS (CHARENTE-MARITIME)

### le 8 Septembre 1974

Enquête de  
M. et Mme M. FERRARI



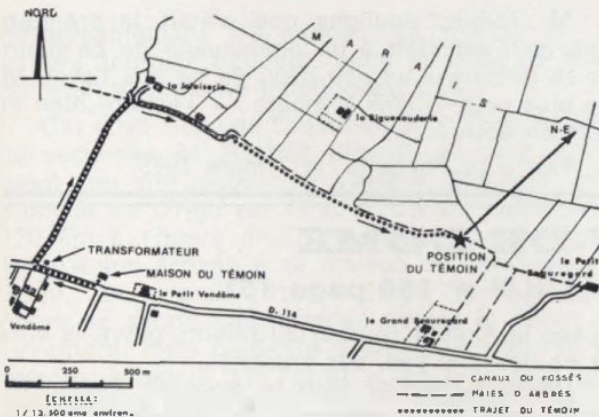
1) *Le témoin* : c'est M. Robert Taillieu, un professeur d'Enseignement général (classe de 5<sup>e</sup>), âgé de 33 ans. A l'époque de l'observation, il demeurait 12, rue du Stade, à Marans. Depuis fin 74, il habite une maison neuve au lieu-dit « Vendôme », sur la route départementale 114, à 3,500 km au S-E de Marans. C'est un homme très sympathique, qui a répondu avec une lucidité évidente

à toutes nos questions complémentaires, racontant en toute simplicité ce qu'il avait vu, sans plus. Il a entendu parler du « phénomène OVNI » dans la presse et à la radio, mais il affirme : « Ça ne me trouble pas à ce point là ! ». Interrogé sur le point de savoir s'il croit ou non aux « soucoupes volantes » il répond : « Je n'ai pas d'idée préconçue... mais pourquoi pas ? »

2) *Le lieu de l'observation* : Il est situé en bordure des marais, à environ 1,350 km à vol d'oiseau, exactement à l'E. de son domicile actuel. Après avoir répondu à nos questions, il nous a conduit à l'endroit précis. Il faut suivre une petite route sur environ 1,250 km, puis longer des haies d'arbres pendant encore un bon kilomètre. C'est là, à travers une trouée qu'il a vu le phénomène, exactement en direction du N-E. Nous avons pris une photo à partir du point où s'était trouvé le témoin, et suivant la perspective qu'il avait lui-même.

3) *Les faits* : « Dans l'après-midi du dimanche 8 septembre 1974, M. Robert Taillieu quitta son domicile pour se rendre à la chasse près du lieu-

(suite page 12)



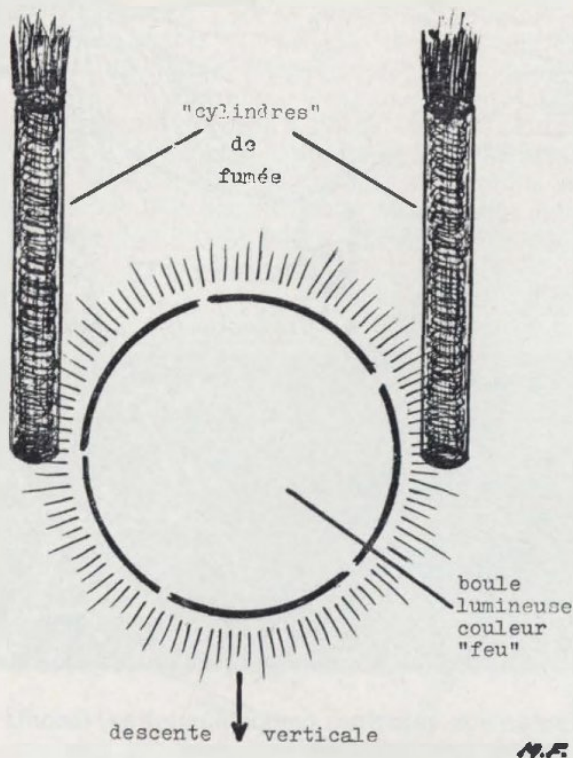
un arbre, il descendit le chemin à pied. Parvenu près d'un gros tas de bois, il franchit les barbelés et pénétra dans le champ, bordé de haies d'arbres. Il avança de 25 m environ, regardant en direction de l'arbre derrière lequel devait se trouver l'objet. Le phénomène ne se reproduisant pas, il quitta définitivement les lieux.

« Peu après 12:00, en quittant son travail, il se rendit à nouveau sur le lieu d'apparition, mais ne remarqua rien de particulier. Rentré au domicile de ses parents, il ne parla à personne de son observation, craignant d'être tourné en dérision.

Ce n'est que le 15 décembre qu'il nous en fit part, avec un accent de sincérité qui ne laissait aucun doute sur la réalité de ce à quoi il avait assisté.

Il nous a dit avoir souvent entendu parler de ces phénomènes à la radio ou à la télévision, mais il a affirmé ne rien croire de tout cela. Il a ajouté qu'il ne savait absolument pas ce qu'était le phénomène observé par lui, et qu'en tout cas, c'était la première fois qu'il faisait une telle observation... ».

Fait à La Rochelle, le 2 février 1975.



D'après schéma et indications du témoin

dit « Vendôme ». Il faisait bon. Le ciel était dégagé et il n'y avait pas de vent. Après avoir suivi une petite route et longé plusieurs haies d'arbres en bordure du marais, il regarda à travers une trouée ouverte de chaque côté, cherchant à repérer du gibier.

« Il était environ 16:30. Il remarqua à ce moment, tout à fait par hasard, exactement en direction du N-E, une sorte de boule lumineuse « couleur feu » (jaune-orangé ou « or »), à une altitude d'environ 10° au-dessus de l'horizon. C'était « une sphère parfaite, d'apparence solide », dont les

contours étaient bien découpés sur le ciel bleu. Il n'y avait pas de halo. Elle avait un diamètre apparent égal à environ un demi-diamètre lunaire.

« La sphère lumineuse, non éblouissante, descendait verticalement accompagnée de deux « cylindres » plus sombres, situés de part et d'autre, « qui faisaient penser à de la fumée, un peu comme celle d'un échappement », dont la longueur était égale au diamètre de l'objet. Cette sorte de « fumée » s'évanouissait derrière l'objet au fur et à mesure qu'il descendait, et il n'en restait aucune trace en suspension dans l'air.

« La sphère descendit pendant trois ou quatre secondes, sans faire le moindre bruit, puis elle se volatilisa brusquement sans laisser la moindre trace, à environ 5° au-dessus de l'horizon. M. Taillieu évalua sa vitesse à environ 2° à la seconde, mais se déclara incapable d'évaluer sa distance, jugeant que l'objet était manifestement assez éloigné, peut-être de plusieurs kilomètres.

« Il était encore sous l'effet de la surprise lorsque, vers 16:40, il vit un objet identique, exactement au même point du ciel, à une hauteur de 10° en direction du N-E, qui descendit verticalement et disparut au bout de trois à quatre secondes, à 4 ou 5° au-dessus de l'horizon. M. Taillieu nous a dit : « Le phénomène s'étant produit deux fois dans un même point du ciel, en plein après-midi d'un jour d'ouverture de la chasse... cela m'a surpris... j'ai trouvé ça bizarre, mais je n'ai pas été impressionné ! » Pour être certain qu'il ne rêvait pas, il regarda en direction des autres chasseurs, fort nombreux ce jour-là, qui parcouraient le marais accompagnés de leurs chiens. Occupés à regarder vers le sol plutôt que vers le ciel, ils n'avaient visiblement pas remarqué le phénomène...

M. Taillieu souligna que c'était la première fois qu'il assistait à un phénomène de ce genre et se déclara « un peu déçu de ne pas l'avoir vu de plus près ». Puis il ajouta : « J'espère bien en voir un autre !... ».

Fait à La Rochelle, le 3 mars 1975.

## DANS LE PUY-DE-DOME

(A propos du cas de Volvic - LDLN n° 150 page 15)

L'appel lancé par M. et Mme Ameil dans la presse à la suite de l'observation de Volvic du 6 juin 1975 a permis de recenser deux autres informations importantes.

25 août 1975 à l'O de Volvic, à 1.500 m de BAVIC.

Il est 1:30 du matin le 25 août 1975, M. R. S. roule seul en voiture depuis la sortie N-O de Volvic en direction de Pongibault, se dirigeant vers Moulet-Marcenat. Une centaine de mètres avant l'embranchement qui doit le conduire à cette localité, il lui semble qu'un automobiliste fait des appels de phares, appels qui se rapprochent de plus en plus au fur et à mesure qu'il se rapproche de la bifurcation qu'il doit emprunter. Il quitte bientôt la route principale pour prendre la route de Moulet-Marcenat, qui serpente à travers bois. Le carrefour passé, la lueur devient éclatante, au point que 150 m plus loin M. S. arrête sa voiture,

laisse le moteur tourner au ralenti, ouvre la vitre et ne descend pas, par prudence.

Ce qu'il aperçoit alors le stupéfait. Levant les yeux, juste à la verticale de son véhicule, au-dessus de la cime des arbres, à environ 15 m de haut, il voit une énorme sphère lumineuse « beaucoup plus large que la route elle-même », mesurant peut-être 30 m de diamètre, dit le témoin. Elle était d'un blanc brillant, étincelant comme un énorme phare, bien plus brillant que la lune, et éclairait les environs comme en plein jour. Elle était entourée d'un épais halo bleuté, et scintillait d'un aspect semblable à l'arc électrique.

L'énorme sphère était immobile et s'était arrêtée en même temps que la voiture. Elle émettait un bruit semblable à celui d'un courant électrique passant dans certaines résistances, mais le bruit était plus aigu, jusqu'à percer les oreilles. Une odeur se dégageait également, piquant

# OBSERVATION A BASSE ALTITUDE DANS L'ALLIER

Enquête du groupe 03100 - En Septembre 1970

Références : 1 000 00D 040675. Enquête du groupe 03100.

Date : 09/1970 (date approximative).

Heure : 11:00.

Lieu : Les Varennes - Saint-Victor (Allier).

Témoins : Morais Alvaro (12 ans à l'époque) et Morais Fernando (10 ans), résidant à Désertines. Anonymat non exprimé.

## LES FAITS :

Les deux frères, armés chacun d'un lance-pierres, se promenaient sur un petit chemin bordé de hautes haies, reliant Les Varennes à Saint-Victor, et pratiquement parallèle à la N 144, à 150 ou 200 m de cette dernière à l'endroit de l'observation. Les enfants marchaient vers Saint-Victor.

A mi-chemin, comme ils arrivaient au bord d'une butte et que le chemin commençait à descendre, leur attention fut attirée par un fort bourdonnement, « assez aigu et sifflant, comme un bruit d'ondes ». Les haies bordant le chemin les empêchèrent d'en distinguer la source, mais ils se rendirent parfaitement compte que le bruit venait d'en bas, en avant du chemin qu'ils suivaient et à peu près en direction du château d'eau de Perguines à gauche, soit au NO. Or, justement, dans cette direction, en bordure du chemin suivi, se trouve une station aérienne et des canalisations du gaz de Lacq. Les deux enfants, peu rassurés, pensèrent à une fuite et redoutaient une explo-

sion, mais poussés tout de même par la curiosité, ils avancèrent doucement en direction du bruit. Ce « sifflement » était puissant, régulier, sans modulation ou interruption.

Les deux enfants parcoururent ainsi environ 200 m en 5 mn (ainsi qu'il fut facile de le contrôler lors de la reconstitution sur les lieux). Au fur et à mesure de leur avance, le bruit devenait nettement plus fort. Lorsqu'ils arrivèrent en vue de la station de gaz, ils s'arrêtèrent et eurent alors la stupéfaction de voir avancer lentement dans le ciel, comme sortant de derrière un bouquet d'arbres à quelques centaines de mètres d'eux, de l'autre côté de la station, plusieurs appareils discoïdaux.

Les voyant se rapprocher, les enfants ne prirent pas la peine de les observer en détail, ils tournèrent les talons et furent à toutes jambes.

Ces objets étaient plus de deux. Parfaitement identiques, ils avaient la forme de deux assiettes extrêmement plates, collées bord à bord, l'une renversée sur l'autre. Leur partie supérieure était coiffée d'une large « bulle » extrêmement plate. Ils paraissaient constitués d'une seule masse uniforme, ayant partout le même aspect, c'est-à-dire celui du papier aluminium. Selon Fernando, ils étaient peut-être légèrement translucides. Ils auraient été porteurs de « phares ».

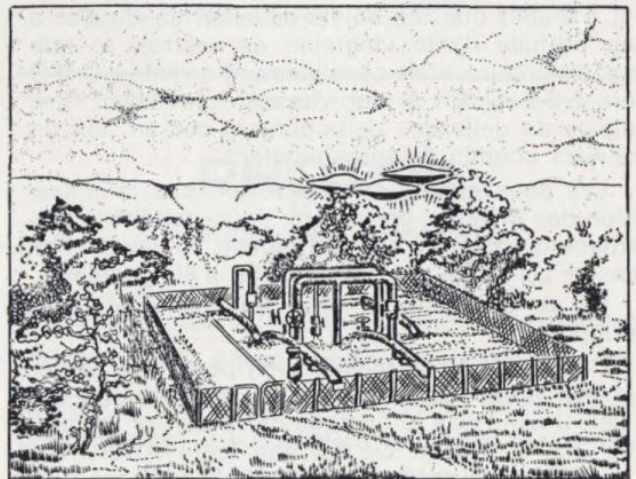
désagréablement les narines. Le moteur de la voiture tournait toujours, mais la radio de bord qui était allumée ne fonctionnait plus.

Cet arrêt, suivi de l'observation, a duré environ 30 secondes. M. S., très effrayé, de peur également que son moteur ne s'arrête, démarre vivement et se dirige sur Moulet. J'étais peut-être à 120 km à l'heure dit-il. Le phénomène le suivit jusqu'à son arrivée à sa maison de campagne, à 3 km, où il serait arrivé à 2:20... (presque une heure se serait donc écoulée depuis le début de l'aventure, mais peut-être avait-il mal observé sa montre, à moins que l'arrêt a été plus long que celui qu'il a apprécié ?).

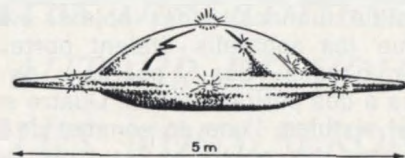
En arrivant, il bondit dans les escaliers de sa maison, monte au premier pour observer du petit balcon, pendant 10 minutes, l'objet immobile, mais plus haut dans le ciel. Il réveilla sa femme pour l'alerter, mais celle-ci, par crainte peut-être, ne voulut pas sortir. L'objet s'éloigna en direction de Charbonnières, coupant la ligne BAVIC.

Les amis villageois de M. et Mme S., que nous avons contactés, affirment que M. S. était encore en état de grande surexcitation le lendemain en racontant son aventure.

En juin 1975, à 4:10 le matin, c'est M. Souffour, demeurant à Moulet-Marcenat, qui fait une observation. Il aperçoit une lumière rouge de forme ronde, se déplaçant sans bruit dans le ciel sur une trajectoire NO-SE.



profil des appareils selon alvaro



Leur taille (diamètre) était comprise entre la longueur d'une voiture et celle d'un autobus, soit de 6 m environ.

Ils avançaient à une allure régulière, sans à-coups et sans balancement parfaitement horizontaux, selon une trajectoire rectiligne, parallèle au sol (légèrement montant), relativement lente, comparable à celle d'un tracteur. Ils pouvaient être à 2 ou 300 m des enfants et semblaient venir droit sur eux en rasant pratiquement la cime des arbres. Leur formation exacte était difficile à déterminer, peut-être en triangle s'ils étaient trois ou en carré s'ils étaient quatre. Les témoins furent incapables de se rappeler. Par contre, ce dont ils sont certains, c'est que ces objets n'étaient ni les uns derrière les autres, ni les uns au-dessus des autres, ils n'étaient pas non plus trop proches les uns des autres et conservaient la même formation.

Dès qu'ils furent découverts visuellement, le « sifflement » qu'ils produisaient prit une telle intensité qu'il faisait presque mal aux oreilles.

Les deux témoins prirent donc la fuite en voyant les objets se rapprocher d'eux. A environ 150 m, Alvaro se retourna. Il était presque parvenu au sommet de la petite côte qu'ils avaient descendue à l'aller alors qu'ils n'entendaient que le bruit. Il découvrit alors les disques, pratiquement à hauteur de ses yeux, juste au-dessus du chemin, à hauteur d'un certain chêne sous lequel les enfants se tenaient justement quelques instants auparavant alors qu'ils découvraient les objets. Ce court second temps d'observation permit d'établir que les objets devaient se trouver à une altitude d'une vingtaine de mètres et que leur trajectoire était sensiblement orientée O-N-O vers E-S-E. Quant à leur vitesse, elle devait être voisine de celle des deux enfants courant sur un mauvais chemin de terre montant.

Les deux enfants n'observèrent pas la disparition des disques, par contre, ils se rendirent parfaitement compte que le sifflement diminuait d'intensité au fur et à mesure qu'ils s'éloignaient.

Ils se précipitèrent chez eux, complètement défigurés.

Dans sa fuite, Fernando avait perdu son lance-pierres, mais malgré la « valeur énorme » de cet objet, il n'eut pas le courage de retourner le chercher sur les lieux. Ce fut son frère Alvaro qui y retourna plus tard, pas rassuré du tout.

Les témoins ne purent dire si les objets observés laissaient échapper une fumée, une vapeur, des flammes ou des étincelles. Ils croient simplement que ce n'était pas le cas.

Lors de la seconde phase de l'enquête, Alvaro, qui lors du premier interrogatoire, faisait allusion à une possible luminosité des objets, avoua se rappeler que les appareils étaient porteurs de sources lumineuses, des « phares » peut-être, comparables à des petites étoiles. Quatre sources étaient ainsi visibles, l'une au sommet de la coupole de chacun des objets et les trois autres à l'avant de la périphérie du disque, disposées aux points correspondant à trois sommets d'un hexagone inscrit. Peut-être, trois autres « phares » correspondaient-ils aux trois autres sommets de l'hexagone, mais ils ne pouvaient bien sûr pas être visibles.

Il convient de noter tout de suite que cette dernière précision n'offre pas des garanties d'authenticité absolue. Peut-être s'agit-il effectivement d'un souvenir tardif, mais peut-être aussi ne s'agit-il que d'une « affabulation », réminiscence d'une lecture ancienne ou de commentaires entendus.

#### HISTORIQUE :

Ce fait parvint à notre connaissance par l'intermédiaire d'un de nos élèves, Morais Luis, frère des deux témoins.

#### LES TEMOINS :

Les témoins sont d'origine portugaise et au moment de leur observation, il n'y avait que deux ou trois ans qu'ils étaient en France. Ils présentaient alors un retard scolaire considérable. Maintenant, ils possèdent une assez bonne connaissance de notre langue, mais éprouvent encore des difficultés à trouver le mot juste leur permettant d'exprimer leur pensée.

Pour eux, une fois leur peur passée, ils ne « pensèrent plus » à leur observation insolite. Ce fut d'ailleurs leur frère Luis qui la leur rappela. Il est d'ailleurs possible de se demander jusqu'à quel point ce frère n'influença pas les déclarations des deux témoins par des phrases et des remarques du genre : « Mais si, tu te rappelles bien... Tu nous avais dit que... » C'est pourquoi si nous considérons comme parfaitement fiable la partie du témoignage correspondant à la première enquête, nous exprimons une certaine réserve quant aux éléments dont les témoins se souvinrent par la suite. C'est le cas, en particulier, en ce qui concerne la présence des sources lumineuses. Que ce souvenir soit « revenu » après notre premier interrogatoire, c'est possible, mais ce qui est quand même extrêmement curieux, c'est de constater que plus nous avançons dans notre enquête, et plus Alvaro se souvenait de détails qu'il ne nous avait pas signalés la première fois BIEN QUE NOUS LUI AYONS POSE DES QUESTIONS A LEUR SUJET. Ce qui ne veut pas dire que nous mettions en doute l'ensemble de ce double témoignage.

Nous interrogeâmes aussi l'instituteur qu'avaient les témoins de cette époque. Son opinion fut nette et correspond parfaitement à la nôtre : « Ces deux là étaient « menteurs » comme pas un, mais trop « bêtes » pour inventer une histoire aussi cohérente et surtout en faisant des déclarations concordantes » et (ajouterons-nous) correspondant exactement à la situation des lieux OU ILS N'HABITENT PLUS DEPUIS CINQ ANS.

#### LES LIEUX :

L'observation eut lieu à 5 km au N du centre de Montluçon et à moins de 2 km des limites de l'agglomération, juste au pied du versant E de la vallée du Cher. Vallée qui correspond à un fossé tectonique d'effondrement, c'est-à-dire en gros à deux failles parallèles rapprochées (pour M. Lagarde !). En cet endroit la vallée du Cher est longée par l'ancien canal du Berry, la voie ferrée de Paris et la N 144 qui va aussi à Paris, quant à la rivière elle-même, elle méandrise. Ses berges, transformées en carrières d'exploitation

du sable, sont bordées d'un grand nombre d'étangs artificiels, vestiges des anciennes sablières et où « abondent » les pêcheurs. A 2 km au SO du lieu d'observation, sur l'autre rive du Cher, se trouve l'usine Dunlop et la gare de triage. A 1,5 km à l'O se trouve le poste électrique de Saint-Victor et, juste sur les lieux, la station du gaz de Lacq. Ajoutons encore que le long du Cher en cet endroit, on peut compter sept puits de captage. Malgré ce complexe humain, les lieux de l'observation constituent un « îlot assez sauvage ». Toutefois, ce qui est le plus surprenant dans cette manifestation à basse altitude et bruyante, c'est qu'elle soit passée inaperçue malgré la présence obligatoire et inévitable dans ce secteur d'un élément humain d'une grande importance numérique.

Il nous apparaît comme assez incompréhensible que ces objets n'aient pas été repérés lors de leur arrivée ou lors de leur départ.

#### L'ENQUETE :

Elle fut facile et assez complète. Les deux témoins furent interrogés séparément et Alvaro, le principal témoin, fut interrogé d'abord chez lui puis sur les lieux. Il convient de rappeler la parfaite concordance et la parfaite cohésion de toutes les déclarations relevées. Bien que les faits fussent vieux de cinq ans, les témoins en gardaient un bon souvenir. Il ne leur fut pas possible hélas de préciser la date de l'observation.

Il aurait été souhaitable de pouvoir recouper ce témoignage. Hélas la première habitation est à un bon kilomètre du lieu de l'observation qui d'ailleurs n'en est pas visible. La visibilité est assez réduite en fonction du relief et de la végétation.

Les seules personnes susceptibles d'avoir pu observer le phénomène auraient été, soit des ouvriers des usines Dunlop, soit des employés de l'E.D.F. ou de la S.N.C.F., soit des conducteurs circulant sur la N 144, soit, à la rigueur, des pêcheurs sur les bords du Cher ou du canal, c'est-à-dire des personnes de passage et ne résidant pas sur les lieux. Dans ces conditions, il apparaît comme très utopique d'espérer retrouver de tels témoins éventuels.

Interrogée, la secrétaire de Mairie de Saint-Victor (à 1 km au N du lieu de l'observation) avoua ne pas avoir eu connaissance d'une telle affaire.

#### COMMENTAIRES PERSONNELS :

Un élément a tout particulièrement retenu notre attention dans ce témoignage, c'est le temps relativement long pendant lequel les enfants ont entendu le bruit avant de voir les objets, surtout si l'on compare ces 5 mn au temps relativement court durant lequel ils perçurent encore le sifflement pendant leur fuite (guère plus d'une minute). Il semblerait que ce bruit était audible seulement dans un périmètre assez restreint. Cela nous permet de présumer du fait que les objets n'étaient vraisemblablement pas en mouvement lors de l'approche des enfants. Étaient-ils posés (c'est possible) ou simplement stationnaires à faible altitude ?... Nous ne le saurons jamais, mais

il y a tout lieu de penser qu'ils NE FAISAIENT PAS QUE PASSER, MAIS QU'ILS ÉTAIENT « LA » ! Dans quel but ? Cette fois, ce ne sont pas les possibilités à envisager qui manquent : élément hydrographique, failles, ligne électrique à moyenne tension... et surtout, canalisations du gaz...

Il est un autre point sur lequel nous croyons nécessaire d'insister c'est l'étonnante similitude entre cette affaire et celle survenue le 2/08/1974 à Englefontaine et dont l'enquête de M. Bigorne se trouve rapportée dans LDLN N° 141, pages 16 et 17.

Notons rapidement les similitudes entre ces deux affaires, libre à chacun de les appeler des coïncidences... Dans les deux cas :

Deux enfants de 12 et 10 ans, se promenant dans une campagne proche d'agglomérations importantes ont leur attention attirée par un bourdonnement qui devient un sifflement insupportable. Ils voient alors surgir de derrière des arbres une formation de plusieurs disques surmontés d'une coupole, brillants comme de l'aluminium et, qui à allure relativement lente, se rapprochent d'eux en volant à hauteur de la cime des arbres... Les enfants trop effrayés prennent la fuite sans chercher à détailler les objets... La manifestation qui pourtant eut lieu en plein jour et près d'un centre urbain important n'eut pas d'autre témoin... mais les taillis et la végétation permettaient aux OVNI d'évoluer incognito si les deux jeunes garçons n'avaient pas eu l'idée de passer par là...

« Bis repetita placent ! »

---

---

## PHOTOS

(format carte postale)

Série N° 1 de 20 photographies concernant objets au sol, en vol, traces, portrait robot de l'occupant des MOC, corrélation MOC-failles géologiques (avec explication pour chacune). 17 F franco. En vente au siège de la revue, comme pour les abonnements.

---

---

*FAITES DES ADHÉSIONS  
AUTOUR DE VOUS  
PLUS NOUS SERONS  
NOMBREUX, MIEUX  
VOUS SEREZ INFORMÉS.*

---

---

# UN CAS SUIVI D'EFFETS ANNEXES A MALESHERBES (Loiret)

Enquête de P. et M. BERTHAULT

*Lieu* : Malesherbes (Loiret), domicile du témoin.

*Date* : vendredi 16 août 1974, à 3:40.

*Témoin* : Mme Garnier Odette, 53 ans, employée de maison, 29, rue de la Charlotterie, Malesherbes (Loiret).

*Météo* : ciel clair, forte chaleur, pas de lune (nouvelle le 17).

## LES FAITS

Mme Garnier, dormant exceptionnellement dans la chambre O, s'était levée quelques minutes pour se rafraîchir, en raison de la forte chaleur. En se recouchant, elle vit, par la fenêtre ouverte, un fort faisceau lumineux éclairant la façade de la maison voisine, située à l'O. Ce faisceau semblait provenir d'une source située derrière un petit bâtiment, à gauche de la fenêtre, et montait obliquement. La source, invisible, semblait se trouver près du sol, à une vingtaine de mètres sur la gauche. Baissant les yeux, Mme Garnier vit alors, juste devant elle, à une dizaine de mètres, au niveau des herbes hautes, devant la maison éclairée, deux disques lumineux, ternes comme de l'acier. Ces disques avaient la dimension et l'écartement de verres de lunettes. Mme Garnier eut l'impression de quelque chose qui la regardait et prit peur. Elle essaya de réveiller son mari, sans succès, et ne pensa pas à réveiller son fils, dormant dans la chambre E. Elle n'osa s'aventurer seule au dehors, ferma ses volets et se recoucha, sans toutefois se rendormir. L'observation avait duré quelques minutes. Aucun bruit ne fut perçu ; aucune trace ne fut trouvée le lendemain matin.

## FAITS ANNEXES

Il y a quelques années, Mme Garnier a observé un soir d'été, vers 21:00, alors qu'il faisait nuit, un objet inconnu, immobile, haut dans le ciel vers l'E. L'objet avait la forme d'un ballon de rugby, l'axe vertical d'une dimension apparente de l'ordre de celle de la lune. Il était de couleur orange, éblouissant et n'émettait aucun bruit. Ne comprenant pas à quoi elle avait à faire, Mme Garnier a cessé l'observation et est rentrée.

## EFFETS PRESSENTIS

Depuis son observation, Mme Garnier a ressenti et observé de nombreuses choses inexplicables autour d'elle.

Dans les mois qui ont suivi, elle a ressenti une grande fatigue et envie de dormir sans motif apparent ; elle venait d'avoir ses vacances et est en bonne santé.

En décembre 74, alors qu'elle se rendait à pied à son travail, elle s'est sentie poussée comme par une « force invisible » et est tombée, se blessant au genou ; elle a ressenti un fort souffle au-dessus d'elle, comme si quelque chose passait. Mme Garnier n'a pas compris ce qui lui était arrivé, car tout était calme et désert.

En février 74, Mme Garnier a entendu des bruits sourds au premier étage, alors qu'elle était seule dans la maison.

Le 26 février, elle a entendu un fort bruit inexplicable dans sa cheminée, suivi d'une odeur

de brûlé, sans cause apparente.

Le 27 février, vers 18:00, elle vit à trois ou quatre reprises une « ombre » de forme humaine s'approcher de sa maison, mais il n'y avait personne. Elle vit, ensuite, derrière sa porte vitrée, l'ombre d'un « grand oiseau sans tête ». Elle ressentit la curieuse impression que ces ombres « sortaient d'elle », et qu'un « déclic » avait lieu dans sa tête comme si une partie d'elle-même s'en allait ailleurs.

Dans la soirée, alors qu'elle se préparait à soigner son mari, couché, Mme Garnier, posant un verre de lampe à pétrole sur sa table de cuisine, en pleine lumière, ressentit une angoisse, comme si son subconscient l'avertissait qu'il allait se passer quelque chose. Revenant dans la cuisine quelques minutes plus tard, le verre avait disparu, alors que tous les autres objets étaient bien visibles ; la lumière semblait s'être modifiée, ainsi que la dimension de la pièce, et ressemblait à celle observée pendant l'observation du 16 août 74. Mme Garnier prit peur, marcha d'une pièce dans l'autre, puis, soudain, le verre réapparut et la lumière redevint normale. Mme Garnier est formelle sur cet incident, le verre était très visible, coiffé d'un papier aluminium, elle n'a pas pensé pendant la disparition du verre à en toucher l'emplacement.

Un matin, vers 2:00, alors qu'elle se sentait angoissée et ne pouvait dormir, Mme Garnier vit à plusieurs reprises la couverture de son lit onduler comme un serpent ; mettant la main dessus celle-ci s'arrêtait pour recommencer ensuite.

Il est arrivé plusieurs fois que le lit vibre inexplicablement comme s'il y avait un tremblement de terre.

Un jour où elle voulait écrire, le crayon s'est déplacé seul et est venu se placer au fond du tiroir entre ses doigts, mû par une force invisible.

Depuis ces événements, Mme Garnier ne dort que très peu, et a parfois la nuit une perception différente du temps ; les pendules et réveils font un bruit énorme et rapide dont Mme Garnier ne peut se protéger, même en se bouchant les oreilles.

Tous ces phénomènes avaient lieu lorsque Mme Garnier se trouvait seule, ou lorsque son mari dormait ; personne d'autre ne les a observés, ce qui l'a conduite à se demander si elle était folle. L'incrédulité de sa famille n'a fait qu'augmenter cette impression, jusqu'au jour où elle pensa brusquement, une nuit, que les responsables de ces phénomènes pourraient bien être deux masques africains ornant sa chambre ; elle décida de les supprimer, et tous les phénomènes cessèrent.

## COMMENTAIRES PERSONNELS

Mme Garnier est parfaitement digne de foi et équilibrée ; on ne peut mettre ses récits en doute et elle a réellement ressenti ce qu'elle décrit.

Il n'en va pas de même de la nature de ce qu'elle décrit ; ces faits peuvent être objectifs ou subjectifs, ou les deux à la fois, car il ne reste

# Enquête de M.-G. Gaudichon et G. Sautereau dans le Loiret

Condensé par P. et MM. Berthault.

Lieu : R.N. 751 (Loiret), 6 km O de Sully, lieu-dit « Bouteille ».

Date : 9 mars 1974 à 21:00.

Témoïn : M. André Dhuivonroux, 28 ans, surveillant d'internat à Gien.

Météo : nuit très sombre, ciel couvert.

## LES FAITS

M. Dhuivonroux rentre d'Orléans en voiture avec quatre jeunes garçons, tous basketeurs. Devant lui, roule la voiture de son camarade, entraîneur de l'équipe, et avec lui il y a quatre autres joueurs. A la sortie du virage qui précède le carrefour D. 107 et R.N. 751, M. Dhuivonroux voit la première voiture effectuer un demi-tour et sur la gauche une forme rouge, très vague, derrière les nuages. Il pense immédiatement à la lune. Voyant les appels de phare de son camarade, il s'arrête sur le pont de la rivière Leu. Son camarade le rejoint, l'air effrayé. C'est alors qu'après une brève extinction ou disparition derrière les nuages, cette forme vient se placer au-dessus de la route et s'abaisse dans l'axe de celle-ci en se

dirigeant vers les témoins. Cette forme vague du début est devenue ovoïde, peu aplatie, avec des contours bien nets, toujours rouges (couleur infra-rouge dit M. Dhuivonroux), qui s'immobilise à environ 1.000 m devant les témoins (altitude indéterminée, rappelons que les nuages sont vraiment très bas). Cette ovoïde mesure deux à trois fois la largeur de la route. Au bout d'une trentaine de secondes, l'ovoïde bascule sur la droite, s'éloigne lentement, toujours sur la droite, et s'éteint progressivement.

Plus tard, avant d'arriver à Ouzouer-sur-Loire, les témoins ont revu une boule rouge, environ cinq fois plus grosse que Vénus, se dirigeant d'O en E. Là étaient arrêtées d'autres voitures et les passagers montraient cette boule du doigt. Après la première observation, les dix témoins sont restés pendant une bonne dizaine de minutes sans pouvoir se parler tellement la peur fut grande. M. Dhuivonroux (seul témoin contacté) n'a pas repris cette route pendant trois semaines. Maintenant encore quand il roule seul de nuit, il a un frisson quand une lumière le surprend au bord de la route.

---

## Un témoin survolé par un OVNI à faible altitude Montigny-en-Ostrevent (Nord) - Le 13 Septembre 1974

Enquête de M. WAMBEKE

Les faits remontent au vendredi 13 septembre 1974, vers 21:20. Il fait déjà noir, mais le ciel est dégagé et il n'y a pas de vent.

Colette sort de chez elle pour aller au jardin. Sur le perron de la porte, son regard est aussitôt attiré par un objet lumineux se trouvant dans le

● ● ●  
pas d'autre trace que celle de sa chute. Notons que nous avons trois autres cas de chutes inexplicables de témoins OVNI.

Notre impression générale est que Mme Garnier a perçu une « autre réalité » que celle perçue avec nos sens communs. Peut-être son observation a-t-elle « réactivé » quelque chose qui sommeille en chacun de nous.

Il faut préciser que le témoin avait quelquefois ressenti certains phénomènes inexplicables bien avant ses observations (vibrations du lit, prémonitions, voix d'une personne absente, chute inexplicable sur le front étant enfant). Il semblerait qu'elle ait été « prédisposée » aux observations OVNI et que celles-ci aient réactivé quelque chose en elle. Le fait qu'elle ait été la seule à observer ces phénomènes paraît inexplicable, mais semble bien être une constante du phénomène OVNI, comme des phénomènes paranormaux en général.

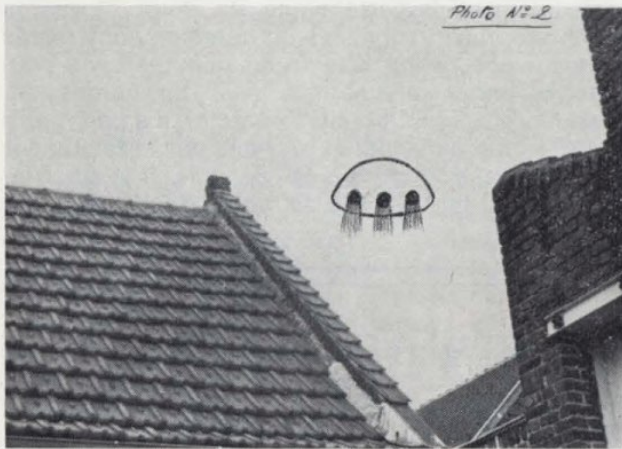
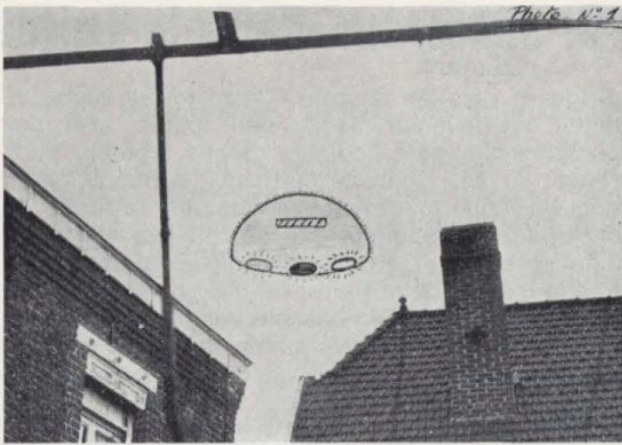
ciel, au-dessus des toits des maisons d'en face, en direction du S-O. Cet objet est muni de trois « hublots » assez lumineux, sur sa partie inférieure, et de couleurs différentes : mauve, rouge, et blanche. Bien que de couleur sombre, elle en devine la forme demi-sphérique, par la présence d'un mince filet lumineux argenté qui dessine sa partie supérieure (voir croquis 1 et photo 1).

L'OVNI doit être de grande taille ou être assez près : elle l'estime à 3 ou 4 cm à bout de bras. Il semble avancer lentement dans sa direction, en oscillant légèrement sur son axe. De plus la jeune fille croit entendre un léger bruit sourd, modulé, semblable au bruit d'un avion.

Le moment de surprise passé, elle appelle à grands cris sa sœur Martine, afin qu'elle vienne l'a rejoindre. A l'arrivée de celle-ci, quelques secondes après, elle lui demande de poursuivre l'observation, tandis qu'elle rentre chercher un appareil photo. Sa sœur, donc seule, poursuivra l'observation.

En plus de la description faite précédemment, la jeune Martine ajoutera que l'objet portait, à sa partie centrale, de fins traits lumineux argentés formant un rectangle, lui-même hachuré obliquement (croquis n° 2).

Quelques instants après sa prise de position, elle s'avance de quelques pas dans le jardin. Tout se passe alors très vite. L'OVNI, qui n'avancait que très lentement depuis le début de l'observa-



tion, s'approche alors très rapidement et vient se placer juste à la VERTICALE du témoin. Il doit également avoir baissé d'altitude car il occupe une très grande partie du ciel : il est estimé à 60 ou 70 cm à bout de bras.

Il se présente alors sous une forme circulaire de couleur gris métallisé. Il possède un gros « hublot » central très lumineux de couleur blanche autour duquel, en trois cercles concentriques, se trouvent de nombreux autres « hublots » de taille inférieure, et respectivement de couleur violette, rouge, blanche, violette, rouge, blanche, etc... Leur nombre est estimé à une cinquantaine (croquis n° 3). L'objet n'a pas de mouvement rotatif et aucun bruit n'est perçu.

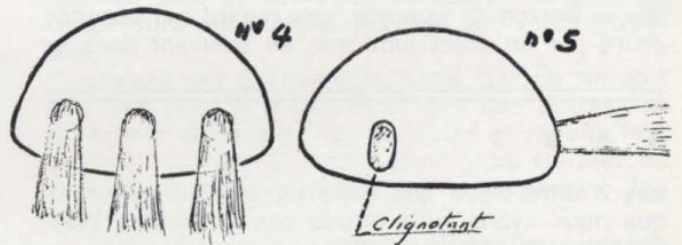
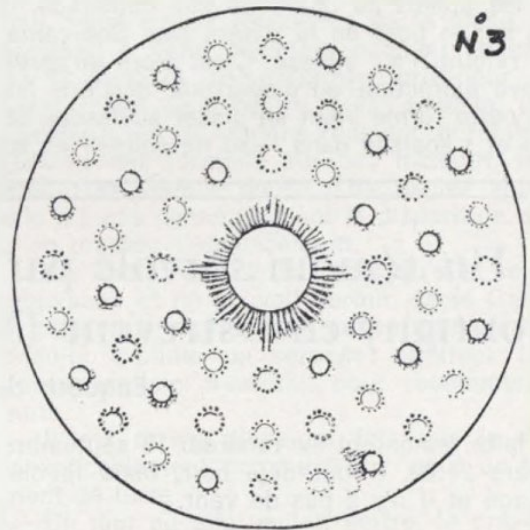
LA JEUNE FILLE PERD ALORS TOUTE NOTION DE TEMPS ET DE LIEU. Elle reprend brusquement conscience, après un temps indéterminé pour elle, suite à un claquement de porte venant de l'intérieur de la maison. Elle constate alors qu'elle ne se trouve plus à l'endroit où elle était lors du survol de l'objet, mais à une quinzaine de mètres de là, toujours dans le jardin cependant.

De même l'objet n'est plus à la verticale, mais se trouve éloigné vers le N-E. Elle n'en voit d'ailleurs que la forme demi-sphérique, de laquelle partent trois faisceaux de « flammes » de couleur orange (croquis n° 4 et photo n° 2). L'OVNI est alors en mouvement et s'éloigne lentement du témoin tout en amorçant un large virage qui finit par le présenter de côté.

Le témoin et sa sœur, qui vient de la rejoindre, après avoir passé en pure perte entre une et deux minutes à chercher un appareil photo, peuvent alors voir, en plus des « flammes » sortant de l'arrière de l'objet, un feu clignotant très lumineux, de couleur mauve, et de période d'une seconde environ. Les deux jeunes filles continuent leur observation et purent ainsi voir l'objet, avançant toujours aussi lentement, décrire une

## MONTIGNY-EN-OSTREVENT (NORD)

13 SEPT. 1974



large boucle, pour disparaître progressivement en direction de l'E. La mère des intéressées put assister à la fin de l'observation, ainsi que deux autres personnes de Cantin, alertées téléphoniquement.

Il est à noter qu'un jeune cheval, dans l'écurie au moment du survol, qui était très calme auparavant, est devenu très irritable depuis ce jour-là.

Outre la brève perte de conscience de la jeune Martine, aucun autre effet particulier n'a pu être constaté après ce survol.

Montigny-en-Ostrevent est une petite cité minière de 6.000 âmes, située à 9 km à l'E de Douai

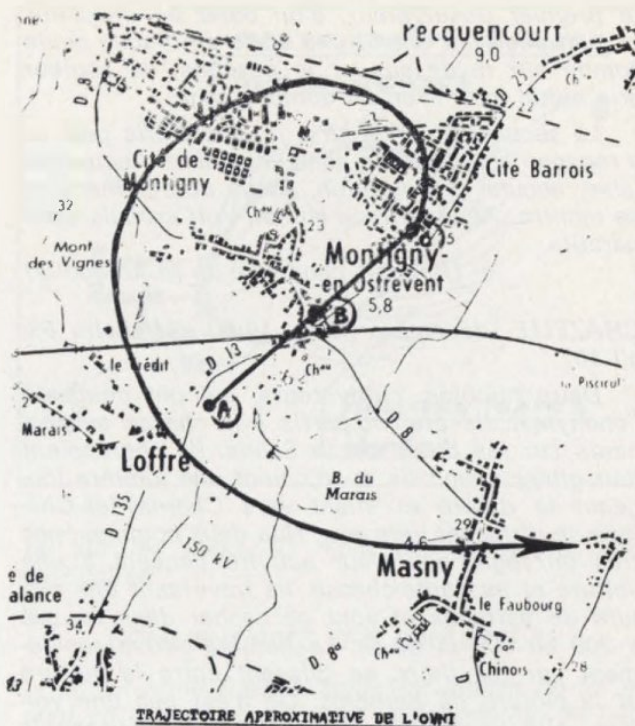
(Michelin 53, pli 3). Le lieu de l'observation se trouve à proximité de la gare de cette localité. Terrain : alluvions modernes et limons anciens.

Les deux témoins principaux, Colette et Martine (anonymat demandé), sont des jeunes filles respectivement âgées de 16 ans 1/2 et 14 ans 1/2 au moment des faits. Elles paraissent remarquablement intelligentes et réfléchies pour leur âge et n'ont pas donné l'impression de vouloir enjoliver leur observation. Elle ne se connaissent pas d'aptitude para-normale.

Il faut signaler que les deux mêmes témoins ont pu à nouveau observer, également depuis leur jardin, un objet semblable, et cela une quinzaine de jours plus tard. Il n'y eut pas de survol cette fois, mais un passage d'E en O, à une distance assez éloignée des témoins.

Une autre observation assez proche : le 20 décembre 1974, au-dessus de la gare de Douai (LDLN n° 146, p. 19 et 20).

N.D.R. — Les observations sont nombreuses dans le secteur. Douai est situé au-dessus du bassin minier, particulièrement faillé sous les alluvions.



TRAJECTOIRE APPROXIMATIVE DE L'OVNI

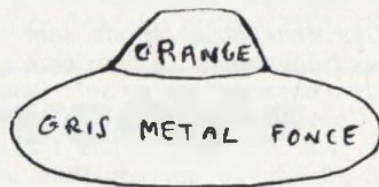
- A - Début de l'observation
- B - Survol
- C - Position lors de la reprise de conscience du témoin N° 2

## DES OVNI VUS A PROXIMITÉ

### BRUAY-EN-ARTOIS (Pas-de-Calais)

Le 26 août 1974, vers 0.30-1:00, à Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais), le témoin se rendait dans un pré voisin où se trouvait sa tante. M. Vasseur, 19 ans, peintre, a alors ressenti des VIBRATIONS AU SOL. Il vit alors un objet à 30 ou 40 m du sol, de dimension évaluée à 20 m, et qui faisait un bruit comme un sifflement vibrant ; il se déplaçait rapidement sur une trajectoire E vers le S-O. Puis il a amorcé une descente en direction d'une voie de chemin de fer (voie ferrée des Mines), s'est mis en biais en prenant la direction de l'O. Le témoin ne l'a pas vu se poser, car il prit peur et revint immédiatement à son domicile. Sa montre neuve est déréglée, mais il n'a pas été possible de la récupérer car il l'avait donnée à son petit frère pour jouer... Notons de suite que cet objet évoluait au-dessus de la faille Chalard (Michelin 51, pli 17).

C'est alors que Vasseur B., frère aîné du précédent, rentre à son domicile et apprend la chose. Il est 01:10, soit 10 minutes après la première observation. Il part alors en mobylette dans la direction indiquée par son frère, vers la voie de chemin de fer. Il voit alors un objet au sol ou très près du sol. Il s'en arrête à 40 ou 50 m sans perturbation aucune sur la mobylette. Il n'ose pas approcher plus. L'objet était gris ardoise en forme de cloche avec une sorte de dôme de même couleur le tout sur quatre pieds très hauts. Ce qui ne correspond pas avec la description faite par



1<sup>er</sup> OBSERVATEUR



2<sup>e</sup> OBSERVATEUR

le premier observateur, d'un objet en descente, et qu'il décrivait ainsi : une sorte de disque ovale bombé sur le dessus et le dessous, de couleur gris métal mat, avec un dôme orange.

Le second observateur a lui aussi pris peur et a regagné son domicile sans encombre. Aucun malaise, aucune perturbation, aucun dérèglement de sa montre. Aucune trace au sol. Voir croquis comparatifs.

(Rapport condensé de M. Usquelis)

CHAZELLE, décembre 1973, 19:00 (Michelin 69, pli 10)

Deux témoins, cultivateurs, qui ont demandé l'anonymat. Ils étaient partis à la chasse aux canards sur les bords de la Saône. Ils cherchaient leur gibier quand ils aperçoivent une lumière longeant la rivière et allant vers Charnay-les-Châlon se dirigeant vers eux. Nos deux hommes, pas très en règle pour leur activité pensent à une voiture et au garde-chasse. Ils traversent une clôture de barbelés et vont se cacher dans un pré à 200 ou 300 m de là. La lumière arrive rapidement sur les lieux, se glissant entre la voiture et la clôture de barbelés. Ce n'est pas une voiture, elle ne touche pas le sol. Elle dépasse la voiture, s'arrête au bout de quelques mètres, un court instant, puis traverse la Saône rapidement et horizontalement. Sur l'autre rive elle éclaire tout le pré. Elle s'éloigne rapidement pour disparaître en très peu de temps. Nos deux chasseurs n'en croient pas leurs yeux et « sont morts de peur ». Ils attendent une heure avant d'oser regagner leur voiture. Sur le sol, entre la clôture et la voiture, à l'aide de leur lampe de poche, ils aperçoivent deux bandes d'herbe brûlée de 20 à 30 cm de large, rien sur la voiture. Ils ne pensent plus aux canards, la voiture démarre au premier tour, et regagnent leur domicile sous le coup de la peur.

N.D.L.R. Ces deux observations sont situées dans des zones fréquentées. La deuxième s'insère entre une série d'observations au sol : Saint-Loup, Meursanges, Chevigny, Palleau et la Villeneuve (atterrissage) (voir Michelin 70 plis 1 et 2). Entre l'O et l'E 20 km, ce qui constitue un petit score de fréquentation.

PRES DE CAHORS EN FIN OCTOBRE 1957

Mme Dodet raconte :

« Cela se passa fin octobre 1957. Mon mari revenait de Cahors. Afin de regagner au plus tôt la maison, il avait pris la route des Causses, passant par Thégra et Loubressac (Michelin 75, pli 19, dép. 14). Il rentra chez nous très pâle et très émotionné. Voici ce qu'il nous certifia avoir vu et être la cause de son grand trouble : Alors qu'il traversait les Causses qui s'étendent déserts et plats, sur le haut du plateau de chaque côté de la route, sa voiture s'immobilisa soudain, moteur arrêté, et ses phares s'éteignirent. Sur le côté gauche de la lande, à environ une soixantaine de mètres de la route, un objet de forme ovale, posé un peu au-dessus du sol, renflé en son sommet, émettait tout autour une lueur aveuglante, absolument silencieusement. Puis l'objet s'éleva par paliers successifs, ses lueurs devinrent oranges, puis vertes et il disparut rapidement à l'horizon.

Le moteur de la voiture se remit en marche tout seul et les phares se rallumèrent.

Nous doutions des dires de mon mari (actuellement décédé) mais à ce moment, la radio qui était sur Radio-Limoges pour les informations du soir, annonça qu'une soucoupe volante venait de traverser le ciel de la ville, et décrivit ses lueurs vertes, oranges et rouges, et sa forme allongée.

Mon mari expliqua qu'il avait été, jusqu'au départ de cet objet, complètement dans l'impossibilité de faire un mouvement, comme paralysé par une sorte de « champ magnétique » inexplicable, et que de ce fait sa frayeur était extrême ».

## OVNI A FORT-LAMY

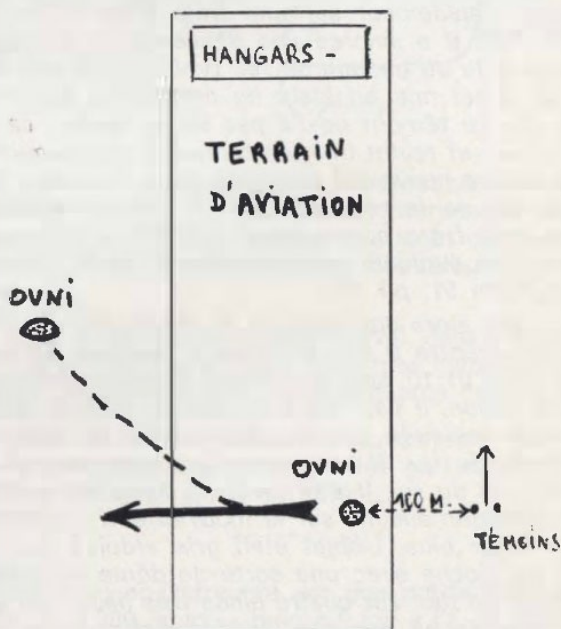
Le témoin effectuait en 1950 son service militaire au Tchad. Parti à 4:00 du matin pour une partie de chasse en compagnie d'un camarade, il longeait, à une certaine distance, la piste du terrain d'aviation de Fort-Lamy. Son compagnon s'intéressait à la cosmographie, et la conversation portait à ce moment-là sur les constellations, parfaitement visibles à cette heure de la nuit par ciel dégagé.

Leur attention fut soudain attirée par la présence d'un objet ovoïde lumineux, rouge orangé et d'un diamètre apparent d'environ 1 m, qui semblait posé sur la piste à une centaine de mètres de l'endroit où ils se trouvaient. Ils s'arrêtèrent, intrigués : il n'y avait à cette heure aucun mouvement sur le terrain.

Quelques instants après cet objet quittait le sol, puis s'amenuisait et disparaissait après avoir pris une énorme vitesse ascensionnelle, le tout dans un silence total.

Le phénomène OVNI n'étant que peu connu à l'époque, aucune explication ne leur parut convenable, pas plus qu'à leur entourage mis au courant.

## FORT-LAMY (TCHAD) 1950



La personnalité du témoin : esprit positif, peu enclin à la rêverie, se déclarant lui-même matérialiste ; ni névrosé, ni complexé, cadre moyen ne présentant aucun signe visible de frustration, et faisant preuve dans la vie courante d'un bon esprit d'observation, qui se traduit par des relations verbales précises et objectives.

VILLE DE GIEN (Loiret), quartier H. L. M. des « Champs de ville ».

Date : 5 mars 1974, à 21:05.

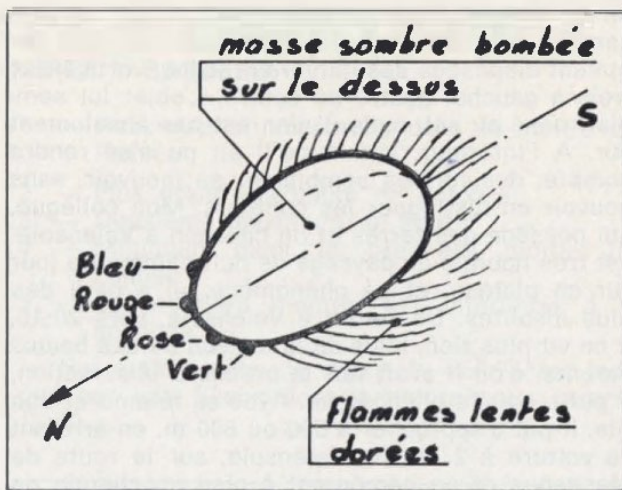
Enquête de MM. G. Gaudichon et G. Sautereau.

### LES FAITS

M. et Mme Daveau sortaient de leur immeuble pour promener leur chien. Ils virent alors devant eux, vers le N-E, apparemment à quelques centaines de mètres, un objet lumineux descendre rapidement vers le sol suivant un angle de 45 degrés environ, à la vitesse d'un avion léger se préparant à atterrir.

L'objet, après s'être stabilisé légèrement au-dessus du bâtiment qui barrait la vue des témoins, a replongé vers le sol. Les témoins se sont alors déplacés vers la gauche et ont revu l'objet entre deux maisons, près du sol, et qui s'éloignait vers le N. Il a disparu à leur vue sans reprendre d'altitude.

L'objet, légèrement penché vers eux, se présentait sous forme d'une masse centrale sombre entourée sur les côtés et à l'arrière d'une couronne de rayons lumineux couleur d'or. A l'avant, se trouvaient quatre feux bleu, rouge, rose et vert qui clignotaient lentement d'un éclat vif et brutal, sans ordre défini, semblant avoir leur fréquence propre. La couronne dorée, de contour assez net, semblait produite par un jet continu de matière à la manière d'un chalumeau. Les témoins n'ont pas remarqué si l'objet projetait une lueur au sol



ou sur les murs. Ils n'ont pas perçu de bruit particulier.

### COMMENTAIRES DES ENQUETEURS

M. et Mme Daveau semblent dignes de foi et sont en parfait accord pour la description de leur observation. Ils ont été très frappés par la beauté de l'objet, qui comme le dit souvent M. Daveau, « semblait monté sur un coussin d'or ».

Les témoins ne sont pas particulièrement croyants, mais M. Daveau est très superstitieux et espère faire d'autres observations OVNIs.

Il s'intéresse beaucoup aux nouveautés scientifiques et les aventures des astronautes américains et soviétiques n'ont aucun secret pour lui.

Il a observé des phénomènes atmosphériques divers : pluies d'étoiles filantes, météorites, aurores boréales, etc...

M. Daveau aurait quelques facultés télépathiques et radiesthésiques que nous avons essayé de vérifier avec des succès assez discutables.

## Enquêtes diverses

### OBSERVATION RIMBAUD

Dans la nuit du 16 au 17 juillet 1972, M. Rimbaud roule, accompagné par un ami, en direction du S sur l'autoroute Paris-Côte-d'Azur. Soudain, à la sortie d'un long virage, un « engin colossal » leur apparaît. Les témoins s'arrêtent ; il est 1:15. A ce moment-là, l'objet se trouve à environ 45° de la route et à une altitude comparable à la « hauteur de la Tour Eiffel » (environ 350 m).

#### Description de l'engin :

- dimensions :  
longueur : 300 m.  
hauteur : à peu près équivalente à celle d'un immeuble de 7 étages.
- forme :  
cylindrique, un peu renflée dans ses 2/3.  
« tête » transparente, pointue d'après M. Rimbaud, arrondie d'après son ami.  
objet semblant métallique, couleur gris-beige assez brillant.

queue : gerbe de flammèches énormes couleur jaune-orangé, éclairant tout le ciel.  
au-dessus et en-dessous de l'engin, points multicolores par alternance.

Les témoins n'entendent aucun bruit. Après quelques évolutions lentes autour d'un petit bosquet, l'objet avance en diagonale vers l'autoroute au-dessus de laquelle il se stabilise. Effrayés, les témoins se cachent dans le fossé. De nombreuses voitures passent, mais il n'y en a que deux qui s'arrêtent. Puis l'objet se place dans la direction S-E et, après un démarrage lent, disparaît subitement (en 1/100<sup>e</sup> de seconde dira M. Rimbaud).

(Enquête de M. Lob — Digest M. Baïlon).

### VALENSOLE (04), 31 mars 74, 20:00.

Trois témoins, en plus du témoin principal : son épouse, son fils, une amie de 80 ans, que l'on conduisait chez elle, près de l'église de Valensole. Au cœur du plateau il aperçut une espèce de petit car, avec des vitres très larges et très éclairées

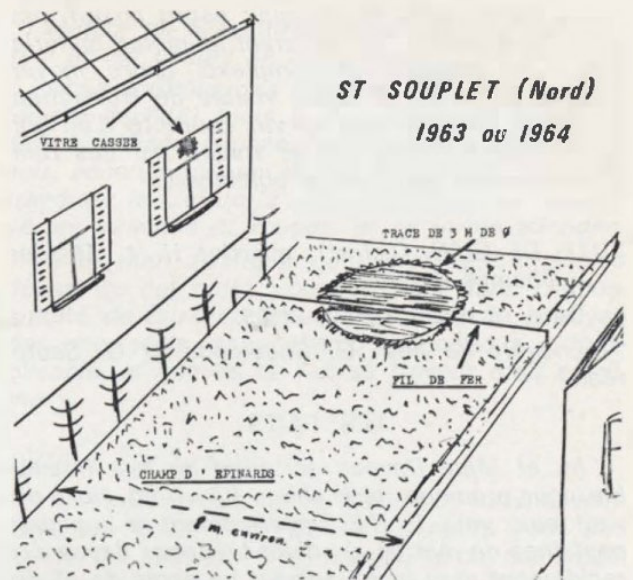
de l'intérieur d'une lumière bleu vert, un peu semblable à celle du néon. Au-dessus du petit car étaient disposées des lumières rouges, verticales : trois à gauche, quatre au centre. L'objet lui semblait posé au sol, mais il n'en est pas absolument sûr. A l'intérieur, autant qu'il ait pu s'en rendre compte, des formes semblaient se mouvoir, sans pouvoir en distinguer les contours. Mon collègue, qui possède des terres et un cabanon à Valensole, est très habitué au paysage de nuit comme de jour sur ce plateau, et ce phénomène lui a paru des plus insolites. De retour à Valensole, vers 20:15, il ne vit plus rien, mais de la maison de ses beaux-parents, d'où il avait fait la première observation, il put revoir le phénomène. Avec sa femme et son fils, il put s'approcher à 500 ou 800 m, en arrêtant sa voiture à 2 km de Valensole, sur la route de Manosque et en parcourant à pied un chemin de terre qui menait dans les champs. Il ne put aller plus loin dans la nuit, il était 20:30. Nous avons reconnu le lendemain les lieux et le point probable de l'observation se situe à 2 km au S-O de Valensole.

(Communiqué par M. C. Lavigne).

### QUASI-ATTERRISSAGE A SAINT-SOUPLET (Nord)

Il y a une dizaine d'années, vers les années 1963-1964, Mme X..., déjà âgée, sommeillait chez elle. Les volets n'étaient pas clos malgré la tombée de la nuit. Elle fut réveillée brusquement par un bruit violent, et vit alors une masse lumineuse de couleur rouge, s'élever de son jardin. Elle en informa son fils, et comme il faisait nuit, ils décidèrent d'aller voir dans le jardin le lendemain matin.

Leur examen matinal leur permit de constater que le champ d'épinards semblait écrasé sur une zone circulaire d'environ 3 m de diamètre. Pas de brûlure apparente, mais une sorte de flétrissement de chacune des plantes, sans cassure. De même un fil de fer, tendu près du sol, traversait la zone touchée et ne fut ni cassé, ni distendu.



Ils constatèrent aussi que la vitre supérieure d'une des fenêtres de Mme X... était cassée de manière assez régulière, mais les morceaux de verre restaient introuvables. Ils les découvrirent, plus tard, projetés de l'autre côté de la pièce, où ils étaient allés tomber derrière un meuble ; ce qui sembla encore plus anormal fut le fait que le verre à vitre banal était pulvérisé en tous petits éclats (comme ceux que donne notre verre pyrex). Une photo d'époque fut ressortie et qui montrait le trou dans la vitre. Une autre personne, dormant dans une maison voisine, entendit aussi, à la même heure, le bruit violent, qu'elle compara à un bruit de portière refermée violemment, et très amplifié.

A l'époque, une enquête de gendarmerie fut effectuée.

Après cette affaire, Mme X... ne se sentit pas bien, mais elle pensa que c'était les suites de sa frayeur.

## UNE ETRANGE AFFAIRE EN ARGENTINE QUE RELATE LE JOURNAL "HOJA DEL LUNES" DU 19 MAI 1975

Envoi de M. DARNAUDE — Traduction de M. BAILON

*Venturas Maceiras, un vieil homme de 73 ans, habitant à Tres Arroyos (Argentine), assiste à l'atterrissage d'un OVNI, invite les occupants à boire du maté avec lui, et devient le sujet de nombreuses transformations.*

*Ce qui est curieux, c'est que Maceiras, que tous ses voisins s'accordaient à qualifier de renfermé et de faible culture, a raconté son contact à une toule de gens sans se contredire à aucun moment.*

*Mais le plus étonnant, c'est que dès ce moment, il modifia profondément sa façon d'être ; il a même des opinions sur des sujets philosophiques, historiques, sociaux et sait résoudre de difficiles calculs mathématiques.*

*Maceiras est en outre devenu un propagateur de la paix et de la tolérance et sait expliquer avec une incroyable simplicité ses connaissances astronomiques. Il est également devenu artiste, puisqu'il est en train de sculpter l'image d'un vaisseau spatial sur un grand rocher.*

*Il raconte sous hypnose son observation exactement de la même façon qu'il l'avait fait dans son état normal. Les eucalyptus sur lesquels s'était posé l'OVNI étaient roussis le lendemain de l'observation pendant que de nombreux poissons morts, ayant une étrange couleur rougeâtre, flottaient dans un ruisseau proche du point d'atterrissage, et que d'autre part la chatte de Maceiras avait plusieurs brûlures sur son museau.*

## LA VAGUE ESPAGNOLE DE 1974 (suite 7 et fin)

par M. Jose-Thomas RAMIREZ Y BARBERO

### 2.2.5. — Etude de la corrélation heures-mois :

Cette corrélation est, à mon avis, l'une des caractéristiques OVNI les moins courantes puisqu'on l'a très peu vérifiée ou tout simplement très peu étudiée.

Pour faire son étude appliquée au FEP-74, j'ai réalisé une courbe de cette corrélation à partir des études statistiques sur les courbes de distribution mensuelle de plusieurs années, effectuées par plusieurs investigateurs connus : J. Vallée, J. Clark, J.U. Pereira, C. Poher, T. Phillips, O. Rey-Brea, etc. (1).

Le critère que j'ai suivi consiste à supposer qu'il y a une plus grande cohérence ou homogénéité statistique dans les distributions mensuelles étudiées sur plusieurs années que dans les distributions annuelles étudiées isolément.

Si l'on compare toutes ces distributions, on se rend compte qu'il existe un « mois-pointe » (peak month) dans le nombre des observations qui est le mois d'octobre (tous les auteurs cités ont trouvé un maximum d'observations en octobre, sauf Pereira qui est partisan du mois de septembre).

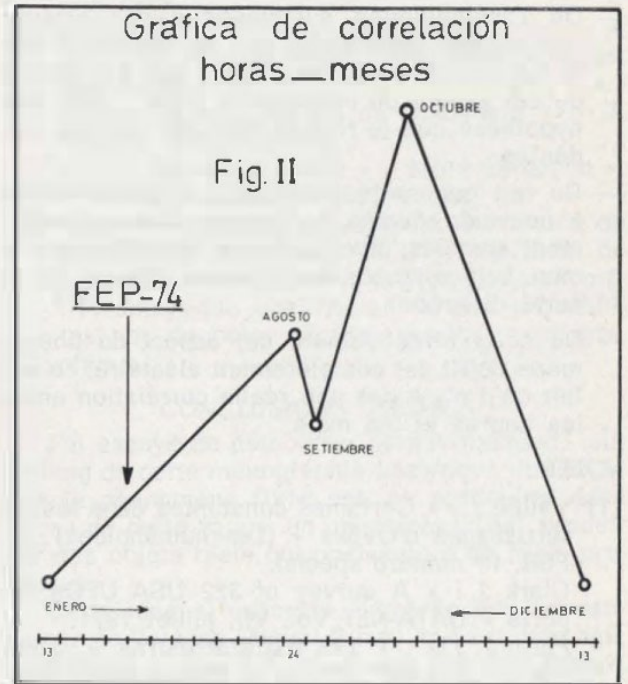
On sait grâce à l'étude de la loi horaire que le maximum d'observations a lieu vers 21:00. Il ne nous reste donc plus qu'à faire coïncider les maximums des deux distributions ; de cette façon, nous obtiendrons facilement la courbe de corrélation heures-mois.

Cette courbe est symétrique à la courbe de la Loi Horaire par rapport à l'axe des ordonnées, ce qui est significatif ; c'est pour cela que M. Guasp (2) pense que les deux distributions pourraient être considérées comme des résultats différents d'un même type de processus.

En examinant la figure II, nous trouvons à la courbe de corrélation heures-mois les caractéristiques remarquables suivantes :

1. — Accumulation maximale dans la moitié de l'année ;
2. — Plus grand maximum en octobre ;
3. — Deuxième maximum en août ;
4. — Minimum dans la première moitié de l'année ;
5. — La première montée est inférieure à la seconde.

Sur cette courbe, le début du FEP-74 est indiqué par une flèche dont la pointe nous montre 16:00.



(suite page 24)

● ● ●

Le témoin de l'observation sentit un fourmillement qui dura deux jours, et souffrit deux ou trois heures après le contact d'un violent mal de tête qu'il ne parvint pas à calmer avec une douzaine de cachets d'aspirine. Par la suite, il souffrit de troubles mineurs, comme certains déséquilibres, des nausées, une chute anormale de cheveux et l'étrange apparition de points rouges sur la nuque. Mais tous ces troubles disparurent et son état physique général s'améliora sensiblement. Des nouvelles dents apparurent, c'était deux canines et deux molaires qu'il avait perdues plusieurs années auparavant.

### LES FAITS

Ils se sont déroulés il y a environ deux mois, un soir où Maceiras buvait du maté près de la cheminée en écoutant un transistor. Tout commença par d'étranges sons provenant de son poste. Il l'éteignit immédiatement. C'est alors qu'il entendit un fort bourdonnement puis, brusquement,

il vit une puissante lumière s'approcher de sa maison. L'engin, de forme circulaire, tournait sur lui-même, et devait avoir un diamètre compris entre 20 et 25 m. Au sommet se trouvait une sorte de dôme dans lequel le témoin voyait deux occupants. Le disque était de couleur rouge-orangé.

### LES ETRES

Les deux occupants étaient vêtus d'une étrange combinaison de couleur gris foncé, surmontée d'un casque transparent. Les traits de leur visage étaient marqués, leurs yeux bridés, la bouche à peine marquée par une légère ligne. Le témoin affirme avoir vu, derrière les occupants du vaisseau, un fanion bleu et doré sur lequel étaient gravés un hippocampe avec une couronne, et d'étranges caractères ressemblant à de la sténographie. Nullement effrayé, Maceiras invita les occupants à boire du maté, mais ils ne répondirent pas à son invitation et le vaisseau disparut rapidement à l'horizon.

N.D.L.R. — Avec les réserves d'usage.

## VAGUE ESPAGNOLE (suite de la page 23)

M. Guasp (2), déduit de toutes ses études des distributions que les heures correspondantes aux mois de mars-avril-mai varient entre 07:30 et 13:30.

Je tire de cette étude les conclusions préliminaires suivantes :

### CONCLUSIONS PRELIMINAIRES :

— En ce qui concerne la corrélation heures-mois, le FEP-74 ne s'identifie pas du tout à la casuistique antérieure, puisque sa distribution est complètement aléatoire par rapport à la courbe, et possède de graves erreurs en pourcentages et dans la répartition horaire-mensuelle.

Cela peut provenir entre autre :

— De l'accumulation systématique des erreurs statistiques antérieures qui se traduisent par le fait que la courbe ne s'ajuste pas à la réalité de cet aspect du phénomène OVNI. C'est une hypothèse que je rejette pour des raisons évidentes.

— Du fait que cette corrélation a besoin d'être à nouveau révisée et étudiée plus profondément par les investigateurs qui devraient à mon avis orienter leurs futurs travaux dans cette direction.

— De ce qu'effectivement cet aspect du phénomène OVNI est complètement aléatoire, ce qui fait qu'il n'y a pas une réelle corrélation entre les heures et les mois.

### NOTES :

(1) Vallée J. : « Certaines constantes dans les atterrissages d'OVNIs » (Les humanoïdes). Id. FSR, 1<sup>er</sup> numéro spécial.

Clark J. : « A survey of 322 USA UFOs reports » DATA-NET Vol. VII, juillet 1971.

Pereira J.U. : « Les extraterrestres », Stendek n° 8 (mai 72) et « Phénomènes Spatiaux » 24-29.

Poher C. : « Etudes statistiques portant sur 1.000 témoignages... ». Ed. auteur. Paris 73.

Phillips T. : « Landing traces found at alleged UFO landing sites » DATA-NET Vol. V.

Rey Brea O. : Communication personnelle, 17-4-74.

(2) Guasp M. : « Teoria de procesos de los OVNIs ». Ed. de l'auteur. Valence 1973.

### 2.26. — Etude et recherche d'orthoténies possibles :

En étudiant la vague française de 1954, l'ingénieur Aimé Michel (1) découvrit un nouveau paramètre dans le phénomène OVNI qui semblait exclure de façon radicale les facteurs hasard et fraude.

Ce paramètre, c'était l'orthoténie qui n'est, comme le mot l'indique, qu'une ligne droite sur laquelle se situent systématiquement les observations d'OVNIs de certaines journées déterminées. Cette ligne, qui suit la courbure terrestre, se nomme en langage géodésique ligne orthodromique.

Michel observa que la majorité des observations — avec un pourcentage supérieur à 90 % — se situait sur des lignes droites déterminées qui

ne duraient que 24 heures. L'heure à laquelle les orthoténies disparaissaient pour faire place à de nouvelles lignes le jour suivant, se situait vers 01:00 du matin.

Il observa également que ces orthoténies formaient sur la carte de France des figures en forme d'étoiles dont les centres avaient été visités par des objets de grandes dimensions (cylindres, cigares, etc..., c'est-à-dire des objets de type « vaisseau porteur »). Pendant ce temps, le reste des lignes faisait état d'observations de petits objets (lumières, boules, disques, soucoupes, etc..., c'est-à-dire de petits vaisseaux provenant des centres de dispersion).

Plus tard, Jacques Vallée (2), collaborateur de Michel, postula que, d'après ce qui se dégagait des études réalisées avec Michel sur ce thème, la journée de 24 h n'était pas la seule base de formation des orthoténies : il semblait qu'il existait des lignes ayant un caractère plus permanent et plus défini, peut-être de grandes coordonnées de navigation (sic) ou d'importantes lignes de repère.

Ces réseaux orthoténiques ne disparaissaient donc pas pendant la nuit, puisque le lendemain, on pouvait y aligner d'autres observations ainsi que les jours suivants.

En 1963, Michel (3) découvrit une importante orthoténie française, peut-être la plus stable de toutes les lignes connues et, par là-même, celle que l'on considère comme étant à la base de toutes les autres, qui a fait et fera encore couler beaucoup d'encre, comme me le disait l'investigateur espagnol Antonio Ribera (4).

Il s'agit, comme tous les amateurs du phénomène OVNI ont dû s'en apercevoir, de la ligne BAVIC (contraction de Bayonne et Vichy, villes qu'elle traverse) qui fut découverte à partir de 9 observations, dont 6 étaient alignées, qui eurent lieu en France le 24 septembre 1954.

Antonio Ribera Jorda (5), prolongea lors de son étude de la vague espagnole de 1950, la ligne BAVIC dans la péninsule ibérique ; en considérant que la journée de 24 heures n'était pas l'unique base de formation des orthoténies, il parvint à réaliser une carte orthoténique de la péninsule, à partir de 52 observations d'OVNIs, et découvrit 8 orthoténies principales ou à caractère permanent.

Si elles existent réellement comme cela paraît être, les lignes orthoténiques font apparaître un phénomène réel et unique, sujet à un comportement rigoureux de son processus.

Passons après ce préambule à l'étude de possibles orthoténies du FEP-74.

Une première étude, dans laquelle j'avais pris pour base de formation orthoténique la journée de 24 heures, donna un résultat négatif. Pour cela, j'avais essayé d'aligner toutes les observations ayant eu lieu un même jour, qui étaient les suivantes :

MARS : jour 27 (8 cas), jour 29 (3 cas), jour 31 (6 cas).

AVRIL : jour 5 (3 cas), jour 17 (3 cas), jour 19 (5 cas), jour 25 (4 cas), jour 27 (3 cas), jour 28 (5 cas).

MAI : jour 14 (3 cas).

Comme je l'ai annoncé, le résultat se révéla négatif, car même si quelques observations faisaient apparaître un alignement rudimentaire, il fallait forcer considérablement la majorité d'entre elles pour obtenir un résultat qui, à vrai dire, était plus subjectif que mathématique.

Une deuxième étude, dans laquelle j'avais aligné les observations indépendamment de leur date, donna un résultat très positif.

Il suffit de regarder la carte orthoténique du FEP-74 pour se faire une idée de sa richesse orthodromique : les alignements sillonnent la géographie de l'Espagne avec une profusion et une générosité palpables.

Face à l'impossibilité matérielle de citer toutes les orthoténies découvertes, dont la simple énumération allongerait considérablement et inutilement cette monographie, je me bornerai à en signaler trois qui, par leur netteté et le grand nombre de points qu'elles contiennent méritent d'être soulignées :

#### AVEC SEPT POINTS :

- Rovis (PONTEVEDRA). Cas 024
- Vigo (PONTEVEDRA). Cas 029
- Herrera (CACERES). cas 054
- Valencia de Alcantara (CACERES). Cas 043 et 082
- Aznalcollar (SEVILLA). Cas 007, 010, 085 et 086
- Arcos de la Frontera (CADIZ). Cas 075
- Ceuta (CADIZ). Cas 074.

#### AVEC SIX POINTS :

- Sta Maria de Hoya (PONTEVEDRA). Cas 018
- Burguillos (BADAJOZ). Cas 003
- Genera (SEVILLA). Cas 002
- La Puebla del Rio (SEVILLA). Cas 104
- Arcos de la Frontera (CADIZ). Cas 075
- Ceuta (CADIZ). Cas 074.

#### AVEC CINQ POINTS :

- Bascara (GERONA). Cas 102
- Tarrasa (BARCELONA). Cas 057
- Bechi (CASTELLON DE LA PLANA). Cas 059
- Malaga (MALAGA). Cas 005, 017, 045, 071 et 105
- Ceuta (CADIZ). Cas 074.

Les autres orthoténies comportant 4 et 3 points alignés sont, comme je l'ai déjà dit, innombrables ; je laisse donc au lecteur le soin de les apprécier sur la carte.

De toutes ces considérations, je me permets de tirer les conclusions préliminaires suivantes :

#### CONCLUSIONS PRELIMINAIRES :

- Le FEP-74 possède des orthoténies si nombreuses qu'il surpasse largement dans ce domaine tous les Flaps ou Vagues précédemment étudiés.
- Cela peut être dû au fait que l'échantillonnage du FEP-74 est assez important puisqu'il comporte 109 cas d'observations d'OVNI, mais il est aussi vrai que cette abondance est en relation directe avec le bon résultat statistique de l'étude.
- Plusieurs de ces orthoténies coïncident avec celles qu'Antonio Ribera découvrit dans son étude de la vague espagnole de 1950.

— Voilà pourquoi je pense que les ufologues devraient maintenant étudier le phénomène orthoténie avec plus d'attention, afin d'arriver à en tirer des conclusions plus concrètes (6).

#### NOTES :

- (1) Michel A. : « Lueurs sur les soucoupes volantes », Mame Ed. Paris.  
« Mystérieux Objets Célestes », Arthaud Ed. Paris 1958.
- (2) Vallée J. : « Towards a generalisation of orthoteny and its applications to the North African sightings », F.S.R. mars-avril 1962, Londres.
- (3) Michel A. : « Oui, il y a un problème soucoupes volantes », Planète n° 10, mai-juin 1965.
- (4) Ribera A. : Communication particulière du 22 juin 1973.
- (5) Ribera A. : « El gran enigma de los p.v. », Col. « El Arca de Papel », Ed. Plaza et Janes, Barcelona, 1974.  
Article dans « Revista de Occidente » n° 7, Madrid, octobre 1963.  
« UFO Survey of Spain » « More Evidence », F.S.R. janvier-février 1963, etc...
- (6) Prochainement, je m'occuperai de l'étude de la THEORIE GENERALE DE L'ORTHOTENIE, du point de vue mathématique (depuis la géométrie analytique jusqu'au calcul des probabilités) et du point de vue géodésico-topographique.

#### CONCLUSIONS FINALES

J'ai essayé de démontrer statistiquement, tout au long de cette monographie analytique du FEP-74 que le phénomène OVNI est, en particulier dans le cas de cette vague, un phénomène réel, produit par des objets réels qui obéissent à de réels processus.

Cette idée si concrète suggérée par l'investigateur de Valence Miguel Guasp, qui est mon ami, et que j'ai si souvent mentionné dans ce travail, me passionna dès le moment où je me mis à lire son essai sur le problème des Non Identifiés, dont l'examen, à vrai dire, m'intéressa au début par cette nouvelle façon d'envisager le problème et parvint finalement à m'impressionner profondément.

Certains auteurs (1) affirment, en étudiant la nature probatoire du processus, que celle-ci ne constitue pas une réelle preuve, parce qu'à elle seule elle ne démontre pas pleinement l'existence d'un fait ; elle ne sert qu'à argumenter d'autres preuves plus décisives.

En revanche, d'autres auteurs (2) pensent que ce processus n'est que l'effet moteur, parfois instinctif, d'un état de conscience produit par l'impression du phénomène dans l'esprit de l'individu. Le processus serait donc un indice à valeur de reproduction situé au même niveau qu'un autre. Voilà pourquoi les éléments phénoménologiques sont parfois les plus décisives.

Personnellement, et en me faisant l'écho de cette seconde opinion, je crois que le processus du phénomène OVNI constitue un réel indice.

De cette analyse des paramètres ou degrés de liberté (3) vérifiés tout au long de ce modeste travail, on peut déduire statistiquement et analogiquement ce qui suit :

	Phénomène
1) Caractère du FEP 74 .....	positif
2) Etude de la 1ère loi Positive...	»
3) Etude de la 2ème loi Positive ..	»
4) Etude de la 1ère loi Négative..	»
5) Etude des Orthoténies. ....	»
6) Etude sociologique des témoins.	»
7) Etude des éléments du code....	»
8) Etude de la distribution des jours	Phénomène
de la semaine .....	aléatoire
9) Etude des lieux d'observation ..	»
10) Etude de la corrélation heures/-	»
mois .....	»

s'appuient les nombreux détracteurs du phénomène, qui sont en général peu ou mal documentés.

Pour terminer, il ne me reste qu'à prier les ufologues sérieux, infatigables investigateurs de ce problème insolite (et pour moi passionnant) de ne se décourager à aucun moment ; nous parviendrons ainsi à une unité de doctrine, conséquence d'une communauté d'idées, qui nous permettra de résoudre ou en tous cas d'aiguiller l'étude scientifique des OVNI's.

**NOTES :**

- (1) Gianturgo : « La prova indiziatoria », Milan, 1958.
- (2) Munoz Sabate L. : « Tecnica probatoria (Estudio de las dificultades de la prueba en el proceso) », Ed. Praxis, Barcelona, 1967.
- (3) Le terme « DEGRES DE LIBERTE », employé pour la première fois en chimie, puis plus récemment en statistiques, indique le plus petit nombre de variables indépendantes qui définissent l'état d'un système et auxquelles il faut donner des valeurs définies pour le déterminer de façon concrète.

---

## **nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON**

**LE 4 JANVIER 1976 : CHAMROUSSE (Isère)**

Vers 6:00 du matin, un objet en forme de triangle, avec une lumière au sommet et des phares à la base, a été vu et photographié (« Le Progrès » du 6-1-76).

**LES 5, 6 ET 8 JANVIER 1976 : DOMENE (Isère)**

Vers 18:00, J.-C. Silvente, âgé de 10 ans, jouait avec des camarades au lieu-dit « la Morte », à l'entrée de Domène, quand en se retournant, il vit un engin posé au sol sur 5 pieds. L'objet, en forme de cône, dissimulé dans des broussailles, était tout illuminé de plusieurs couleurs. Une porte s'ouvrit et un homme, très grand, portant de longs cheveux blonds, en sortit, courant vers l'enfant en lui tendant les bras. L'enfant s'enfuit, terrorisé.

Le lendemain, à la même heure, l'enfant, allant chercher du lait, retrouva le même homme sous un arbre au bord de la route ; il portait une combinaison brillante, à nouveau il courut vers l'enfant en tendant les bras ; il portait une pierre verte sur une main. Mme Silvente, retrouvant son fils terrorisé, voulut se rendre compte elle-même. Avec deux autres témoins, elle se rendit sur le lieu indiqué, où les témoins virent descendre du ciel et dans leur direction, un gros phare rouge. Ils s'enfuirent, effrayés, vers la gendarmerie.

Le 8 janvier, un jeune homme, qui a gardé l'anonymat, aurait observé également le même phénomène. Ce même jour, la bande magnétique d'un ordinateur de la Société « L'Unior » (qui traite les problèmes de gestion de plusieurs entreprises), a été vidée partiellement des données qu'elle contenait, sans explication plausible ; cette Société est située tout près de l'endroit où les OVNI's ont été observés (« La Tribune » - « Le Progrès » du 10-1-76 et « Le Dauphiné Libéré » des 9, 12 et 21 janvier 76).

**LE 6 JANVIER 1976 : TANNAY — GENEVE (Suisse)**

Vers 20:00, un habitant de Tannay a observé un engin, semblable à un gros point lumineux, à la verticale de Fort-Ecluse (Ain). L'objet, de forme circulaire et produisant une forte lumière, se déplaça vers le Jura français ; il resta immobile durant 3 ou 4 secondes, pendant lesquelles 3 « pinceaux lumineux » furent dirigés vers le sol ; puis, soudainement, l'engin s'éleva et disparut. Aucun témoignage n'est parvenu à l'observatoire de Sauverny, ni à la tour de contrôle de Cointrin (« Le Progrès » du 14-1-76).

**LE 10 JANVIER 1976 : LA GARDE-FREINET (Var)**

Vers 7:50 du matin, M. A. Max a observé un objet rond immobile en plein ciel. L'observation dura plus d'une heure, l'objet disparut avec le lever du soleil (« Var Matin » du 11-1-76).

**LE 11 JANVIER 1976 : OLLIOULES (Var)**

Dans l'après-midi, vers 18:30, à Ollioules, un habitant de Hyères a vu une boule brillante blanchâtre s'élever du sommet de la Courtine ; elle bifurqua soudainement à droite et redescendit lentement vers Toulon. L'observation a duré 1 à 2 minutes. Un autre témoin se trouvait là (« Var Matin » du 18-1-76).

## CARROUSEL D'OVNIS DANS LES ALPES

Douze observations ont été notées entre le 28 novembre 75 et le 13 janvier 76, dans les Alpes. M. Busca, enquêteur à LDLN, a remarqué que la direction de ces OVNI semble être en rapport avec les grandes failles géologiques de la région. La dernière de ses observations est le 13 janvier 1976, Vallée des Ayes.

Vers 23:00, une sorte de petite aurore boréale s'étant établie près du sol, 2 témoins ont pu observer une boule rouge vif montant et descendant de cette hauteur, durant une demi-heure (« Le Dauphiné Libéré » du 20-1-76).

### LE 15 JANVIER 1976 : LE CHAMBON-SUR-LIGNON (Haute-Loire)

Vers 6:15, alors qu'elle se levait, Mme Bruel a observé, par temps totalement couvert, au ras de l'horizon O-N-O, une boule lumineuse (à peine la moitié du diamètre apparent lunaire) comme un phare blanc. L'objet, vu également par son mari, était animé de pulsations toutes les 5 secondes environ (comme s'il se gonflait et se dégonflait); autour de lui se trouvaient, d'une part une boule plus petite, en bas à gauche, et d'autre part 6 ou 8 boules clignotantes, encore plus petites, en bas à droite. Au bout de 25 minutes, tout cet ensemble s'est fondu en un seul objet rose, qui s'est déplacé en s'élevant vers le S-O. Bien que la Lune se soit couchée ce jour-là à peu près à la même heure où l'objet disparaissait, il n'y a pas eu confusion: les témoins avaient un repère précis (la Lune se trouvait plus vers l'O), le ciel était couvert, et l'évolution du phénomène caractéristique. La gendarmerie a fait un rapport (certains éléments ci-dessus ont paru dans « La Tribune » — « Le Progrès » du 20-1-76).

### LE 20 JANVIER 1976 : SAINT-GIRONS (Ariège)

Vers 7:40, M. D. Durrieu fut témoin de l'observation d'un objet scintillant à très haute altitude et suivant une trajectoire rectiligne, en oscillant légèrement. De couleur argentée, il devenait doré par l'influence du soleil; cette observation dura 1:20 mn, puis un second objet, durant 3 mn, fit le même trajet... Un autre témoin, M. Campagner, confirme ces propos (« La Dépêche du Midi » du 22-1-76).

## COURRIER

### UNE OPINION

En examinant systématiquement depuis près de cinq ans le flot de livres, revues et articles traitant avec plus ou moins d'objectivité le phénomène OVNI, j'ai pu me rendre compte de certains faits que je me permets de vous signaler.

Qu'ils existent, ce n'est plus à prouver, quant à leur provenance je suis persuadé que jusqu'à ce jour les chercheurs les plus sérieux ont fait fausse route dès le début en voulant à tout prix prêter une origine extra-terrestre à ce phénomène. Jusqu'à l'apparition officielle du premier OVNI, vers les années 44, on laissait à l'homme de science le soin de penser pour nous, et puis il y a eu la radio, la presse, tous ces mass media eurent bientôt pour effet de faire percevoir au terrien certains faits depuis longtemps tenus secrets dans la tour d'ivoire de la Science d'alors (archives, légendes et récits tentent à prouver que les OVNI d'aujourd'hui sont en fait aussi vieux que l'Histoire de l'humanité).

Prenez un cas parmi tant d'autres: que voit le témoin (dans l'exemple d'un objet au sol), tout d'abord de la lumière émanant d'un endroit qu'il situe aussitôt, l'idée que cela pourrait être un OVNI ne l'effleure pas en premier lieu; hélicoptère, incendie, phares, c'est ce à quoi il pense dans les secondes qui suivent son observation, et puis il prend conscience qu'il observe une « chose » étrange, inconnue, faite de mouvements, de lumières et parfois de bruits; c'est à partir de là que s'estompe la frontière entre le vrai et le faux parce que ce qu'il voit dépasse le seuil de sa crédibilité, il va réagir en donnant au phénomène une apparence réelle, matérielle, une forme d'existence concevable pour son esprit; proportionnelle-

ment à son intelligence, son subconscient lui « soufflera » des bribes de souvenirs qui feront d'une vague forme lumineuse un objet solide et logique (sphère avec hublots, antennes, etc.).

J'ai lu plusieurs centaines de témoignages; sans mettre en doute la bonne foi des témoins considérés, il m'est apparu que, bien souvent, une certaine partie de « l'objet » observé était le reflet des craintes ou des espoirs de ces dits témoins (dans le cas où le rapport était complet et détaillé); exemple, ce cheminot qui affirme avoir aperçu sous la soucoupe des faisceaux lumineux qui, après enquête, se comportaient comme les bras d'un sémaphore.

Il est donc impératif, au cours d'une enquête, d'essayer de cerner la personnalité du témoin principal avant de commencer l'enquête proprement dite.

D'autre part, il est aisé de constater que ces OVNI suivent des itinéraires précis, qui sont, curieusement, ceux des cassures des couches géologiques et des dénivellations tectoniques; c'est là une piste très importante, je pense qu'elle est délaissée au profit de la seule observation. En outre, bien des personnes ont aperçu un OVNI seulement après y avoir songé quelque temps auparavant.

Nous sommes donc en présence d'un phénomène qui se manifeste à des endroits qu'il est possible de déterminer et qui semble « obéir » à certaines ondes psychiques émanant d'individus prédisposés. Dans ce cas, ce n'est donc plus vers l'objet lui-même qu'il nous faut orienter les recherches, mais sur le témoin, son passé, les pensées qui l'habitaient dans les secondes précédant l'observation, parce que je suis pour ma part fortement convaincu (et je rejoins là les grandes lignes de l'article de P. Vieroudy (LDLN n° 149) que le phénomène OVNI fait partie de l'individu et que c'est dans l'Homme qu'est enfouie la clé de cette énigme.

J.-C. BISCHOFF.

## Anciens numéros de LDLN disponibles avec leurs sommaires (suite du N° 150)

(A commander au Siège de LDLN, comme pour les abonnements)

N° 133 : 3,50 Francs (ne comporte pas « pages sup. »)

Bilan d'un quart de siècle — Italie : Turin le 30 novembre et Suza, 24 novembre 73. Cas de paralysie en Espagne : hommes et bêtes — Un rapport militaire de MOC à Kuuskajaskari (Finlande) — Double atterrissage sur une plage normande 1 — Les enquêtes de M. Tyrode — Atterrissage dans la Somme — Dans la région de Boulogne sur-Mer.

N° 134 : 5 Francs avec les « pages sup. » ou 3,50 Francs sans.

En Italie — Atterrissage près de Fabreigues (Hérault) — Atterrissage à Fourmies (Nord) le 7 novembre 73 — Limont-Fontaine le 19 octobre 73 — Accompagné par un OVNI à Saint-Amand-les-Eaux — MOC à basse altitude à Feignies le 27 mai 73 — Dans les Landes — Charente-Maritime : un cas avec des effets physiologiques — Observations dans l'Allier — Petites enquêtes de M. Tyrode — Ballon sonde à Anecy — Veillée à Valensole le 17 juin 73 — Les effets des MOC sur les animaux, oiseaux et plus petites créatures (suite).

**Pages sup. :** La terre tremble... causes et effets (suite) — Le déri de l'antigravitation — Application d'un « modèle » d'évolution générale à une étude de l'évolution de l'ufologie — Controverse sur les vaccinations : Polémique inutile ?

**N° 135 :** 3,50 Francs (ne comporte pas de « pages sup. »)

A propos de la photo de Concorde — Importantes observations avec atterrissage dans le Pas-de-Calais — Ouzouer-sur-Loire, 10 décembre 1973 — A l'île Behuard — Informations de nos lecteurs — Dans le Gard — A Saint-Denis-de-la-Réunion — Observation d'un OVNI à Cannes-la-Bocca le 27 décembre 1971 — Retour des boules en Aveyron au même emplacement (voir L.D.L.N. n° 107, 108, 109) — Dans le Var en 1964 — Enquête dans l'Allier — Argentine — Les soucoupes volantes sont arrivées aussi en Slovanie — Nouvelles récentes.

**N° 136 :** 3,50 Francs (ne comporte pas de « pages sup »).

Réflexions sur « la preuve et le témoignage » — Le caractère de LDLN — Argentine — Observation d'un OVNI, Saint-Mathieu (Québec) — Aux environs de Vichy — A Châteaugay (Puy-de-Dôme) — Enquête en Haute-Garonne — Enquête dans l'Hérault et l'Aude — Enquête dans les Ardennes — Près de la frontière belge — A identifier... OVNI ou appareil terrestre à Berlaimont — Campagne régionale d'observation du ciel — Les effets des MOC sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites (suite) — Nouvelles récentes.

**N° 137 :** 3,50 Francs (ne comporte pas de « pages sup »).

Un récit hallucinant : Argentine (Bahia Blanca) — Canada — L'insolite aux portes de Tarbes — Enquêtes autour de Rabastens (Hautes-Pyrénées) — Mini-MOC près de Mont-de-Marsan (Landes) — Enquête faite chez M. Follon, au Houleme — Dans le bassin de la Sambre (Nord) : les OVNI et « la Flamenne » — Enquête dans la Marne — Enquête dans l'Allier — Enquêtes diverses — Informations de nos lecteurs — Nouvelles récentes — Courrier Résufo : signalisation des avions.

**N° 138 :** 3,50 Francs.

Foudroyé par une soucoupe volante au Brésil — Au Canada, observation d'OVNI et de 5 humanoïdes — Espagne — Des humanoïdes à Langelmavesi (Finlande) — Enquête à Montréal (Aude) — Enquêtes diverses de nos lecteurs — Safari photo en Bigorre — Veillée nationale d'observation — Courrier Résufo — Nouvelles récentes.

**VUES NOUVELLES :** 2,50 Francs (N° 1).

La terre tremble... causes et effets (4) — Réflexions d'un ufologue — Une énigme explosive : le mètre est-il né il y a 5.000 ans ? — Controverse sur les vaccinations : Polémique inutile ? — Les lieux les plus cités par Nostradamus et la ligne Bavic

**N° 139 :** 3,50 Francs.

Atterrissage à Warneton (Belgique) — Roumanie, Italie — Pérou, Espagne — Les événements d'Origny-en-Thiérache et de Foigny (Aisne) — Survol à Billy-Berclau — Informations de nos lecteurs — Informations et enquêtes — Informations varoises — Les effets des MOC sur les animaux, oiseaux et créatures plus petites (6) — La mesure en Ufologie — Nouvelles récentes.

**N° 140 :** 3,50 Francs.

Bavic à la carte... — Atterrissage à La Brousse, près de Matha — Atterrissage en Haute-Garonne — Pas-de-Calais : cas au sol et à basse altitude — Les gendarmes d'Heuchin pourchassent un OVNI — Un OVNI aurait fait fondre le zinc d'un toit à Hellemes — Enquête à Alzone (Aude) — Nohant-en-Gout (Cher) — Audelange (Jura) — Langres (Haute-Marne) — En Moselle — Courrier Résufo : une observation avec photo en Suisse.

## Nos Activités

**ENQUETES :** Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

**RESUFO (Réseau de photographes du ciel) :** Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

### GRUPEMENT TECHNIQUE DE RECHERCHE (G.T.R.)

1) Tous les appels de détecteurs du réseau national : Postes de fabrication personnel. N° 700 à 752, VEGA II : 800 à 817, ANTIS 2 : 500 à 521 et ANTIS 4 : 550 à 581, devront être adressés dorénavant à l'adresse citée fin d'article.

2) Pour faciliter l'énorme travail (courrier relation) le G.T.R. se divise en départements :

- Section électronique : recherche, études et fabrication d'appareils de détection fixe et sur zone d'atterrissage.
- Section géographie-géologie (études, terrains, environnement, lieux privilégiés).

- Réseau téléphonique sur les départements cités dans LDLN.
- Réseau National de détection déjà cité.

Toutes les personnes intéressées par une de ces activités devront désormais se faire connaître en écrivant à l'adresse suivante :

M. TOUGERON Paul  
57, rue Etienne-Dalet  
92240 MALAKOFF

qui transmettra aux différents départements (timbre réponse S.V.P.).

**FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO)** a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. en collaboration avec le Département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.-C. Vauzelle, 6, rue Scairon, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

**RECHERCHES D'ARCHIVES :** Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

## LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385  
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 1976.